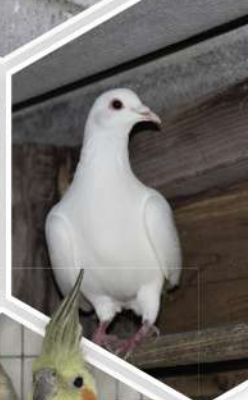




VIVRE à COURLAY



JUILLET
2023

La MAM

La MAM a ouvert ses portes le
4 avril 2023.



Emilie, Laëtitia, Hélène et Chloé (de gauche à droite sur la photo) accueillent les enfants et les parents tous les jours du lundi au vendredi.



Le mot du Maire

Vous retrouvez votre traditionnel bulletin municipal de l'été, concocté par la commission communication que je remercie. Vous y découvrirez ou revivrez les activités et services de notre commune et, plus largement de la communauté d'agglomération (CA2B).

Dans l'objectif de réhabiliter et dynamiser le cœur du bourg et d'apporter des services à la population, après la construction du restaurant scolaire, nous avons ouvert le 4 avril dernier une Maison d'Assistants Maternelles (MAM), allée des Petits Gourmets. L'association 1, 2, 3 Courlis composée de quatre assistantes maternelles peut ainsi y accueillir jusqu'à 16 enfants de 0 à 3 ans. C'est une offre de garde importante pour les parents qui travaillent.

Dans ce même quartier, les travaux de rénovation du restaurant "Le Courlis" progressent. Pour améliorer l'accès et le cadre, des bâtiments quasi en ruine ont été démolis. Nous envisageons la réouverture de l'activité de restauration après l'été.

Toujours dans les travaux, ce sont finalement les agents des services techniques de la commune qui se sont chargés de la rénovation de la salle de classe des CM2. Cette classe a été totalement refaite pour prendre en compte les économies d'énergie (isolation, chaufferie bois) et le confort des usagers. Les enfants et l'enseignante pourront réintégrer cette salle à la rentrée. Je les remercie beaucoup d'avoir accepté les conditions et contraintes pendant cette période de travaux.

Ce sont aussi les agents des services techniques, qui œuvrent à la réfection du chemin conduisant de Baudin aux Roches. L'objectif est de rendre ce chemin praticable et accessible, tout en préservant ces caractéristiques de "chemin creux" et la biodiversité. Ce projet a été préparé avec les conseils de l'association Bocage Pays Branché. L'accès à ce chemin ne sera pas autorisé aux véhicules motorisés.

Par ailleurs, les travaux d'effacement de réseaux Rue de La Poste et Chemin du Bois sont terminés. Nous avons également commencé le remplacement des lampes de l'éclairage public par des équipements moins énergivores. Nous allons poursuivre ce programme d'ici la fin de l'année.

Du côté de l'EHPAD, nous avons accueilli une nouvelle directrice. C'est en effet Madame Pascale FRAIGNEAU qui dirige l'établissement depuis début mars. Je lui souhaite la bienvenue dans notre commune.

Sur un tout autre sujet, un séisme a secoué notre département le 17 juin dernier. Nous avons fait une demande de classement de la commune en catastrophe naturelle. Si votre habitation ou autres locaux ont été endommagés par ce mouvement de terrain, n'hésitez pas à le faire savoir à la mairie.

Enfin, pour animer notre commune pendant l'été, le Tour cycliste du Poitou-Charentes traversera Courlay le mercredi 23 août. L'étape conduira la caravane et les coureurs de Aulnay de Saintonge à Bressuire.

Je vous souhaite à toutes et tous une bonne lecture et un bel été.

André Guillermic

Sommaire

Le mot du Maire	Page 1
Sommaire	Page 2

MAIRIE

Délibérations du Conseil Municipal	Pages 3 à 11
Budget 2023	Page 12
Infos diverses	Pages 13 à 16
Infos CSC	Page 17
Culture	Page 18
Histoire et Patrimoine	Page 19
Agglo2B	Page 20

ÉCOLES et A.P.E.

École maternelle Ernest Pérochon	Pages 21 et 22
École primaire Ernest Pérochon / UEE	Pages 23 à 25
APE "Sac à dos"	Page 26
École St Rémi	Pages 27 à 29
APEL-OGEC	Page 30

ENFANCE et PETITE ENFANCE

Accueil de Loisirs "Les Cour'lutins"	Page 31
M.A.M. "1, 2, 3 Courlis"	Page 32

ASSOCIATIONS

À vos agendas	Page 33
UNC	Page 34
Courlay-Animations.....	Page 35
Atelier chorégraphique	Pages 36 et 37
FC3C	Pages 38 et 39
Handball	Pages 40 et 41
Judo	Page 42
Aïkido	Page 43
Loisirs Adultes—GV	Page 44
Les Tréteaux courlitaïis	Page 45
Les Amis de La Tournivelle	Pages 46 et 47

SOCIAL & SANTÉ

ADMR	Pages 48 et 49
Solidarité sans frontières	Pages 50 et 51
EHPAD	Pages 52 à 54
Numéros d'urgence / Infos pratiques *	Pages 55 et 56

En couvertures :

- Animaux domestiques...
- Ouverture de la Maison des Assistantes Maternelles (M.A.M.)
- Zoom sur... l'Aïkido, le Qi Gong et le Yoga
- Fête d'été 2023

* À détacher suivant le pointillé pour affichage.

Délibérations du Conseil Municipal

RÉUNION DU 09/01/2023

Remboursement des frais de repas en cas de formations des agents

Lors de certaines formations ou réunions de travail, les frais de repas des agents ne sont pas pris en charge par le CNFPT qui est l'organisateur habituel des formations des agents de la F.P.T.

La commune doit alors indemniser les agents. Actuellement dans cette situation, la collectivité applique le forfait maximal institué par la réglementation en place, soit 17,50 € par repas. Cependant, le conseil municipal peut décider de rembourser les agents en fonction du coût réel engagé par l'agent et ce, jusqu'à hauteur maximale de 17,50 €. Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'appliquer cette nouvelle règle à partir de janvier 2023.

Reversement à l'Agglo2B d'une partie des taxes T.F.P.B. et de la T.A. sur les zones à vocation économique communautaires

Désormais, le produit de la taxe sur les propriétés bâties (TFPB) situées sur les ZAE communautaires sera réparti de la façon suivante :

- 70% reversés à la CA2B,
- 30% conservés par la commune.

En ce qui concerne la taxe d'aménagement, elle sera versée en totalité à l'Agglo2B.

RÉUNION DU 06/02/2023

Fixation du loyer pour le futur locataire du restaurant Le Courlis

Le conseil décide à l'unanimité :

- de fixer le loyer mensuel du bail commercial pour la partie restaurant à 400 € H.T. soit 480 € T.T.C. qui sera dû à partir de la date d'intégration dans les locaux,
- de fixer le loyer du logement locatif à l'étage, non soumis à T.V.A., à 300 € mensuel à partir de cette même date,

(Les baux seront établis par actes notariés et rédigés par l'Office notarial de La Chapelle Saint Laurent)

- d'instaurer dans le bail une clause de résiliation automatique du bail locatif en cas de cessation de l'activité professionnelle du locataire du restaurant.

Les frais seront à la charge de la collectivité.

Fixation du loyer de la M.A.M.

Monsieur le Maire signale au Conseil municipal qu'il convient de définir le loyer de la M.A.M.

Il précise que les loyers actuellement appliqués pour des structures similaires vont de 400 € à 1 200 € par mois.

Cette structure permettant d'accueillir 4 assistantes maternelles, il propose de fixer le loyer mensuel de cette M.A.M. à 600 € par mois.

le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de fixer le loyer mensuel de la M.A.M. à 600 € par mois à partir du jour d'intégration dans les locaux loués,

(Le bail sera établi par acte notarié et rédigé par l'Office notarial de La Chapelle Saint Laurent)

Les frais seront à la charge de la collectivité.

Renouvellement de la convention avec la SAS Garage Les Marchais de Mauléon, pour la fourrière automobile

Monsieur le Maire rappelle qu'il est garant de la prévention, de la surveillance du bon ordre, de la tranquillité et de la sécurité publique sur le territoire de la commune.

À ce titre, il doit prendre toutes dispositions de nature à pouvoir réagir contre toutes les atteintes qui pourraient être engendrées par la présence de véhicules abandonnés sur la voie publique.

Délibérations du Conseil Municipal

Conformément aux dispositions du Code de l'Environnement, il est possible de recourir à un professionnel agréé pour assumer les missions de fourrière automobile. En conséquence, il convient de mettre en place ce partenariat par le biais d'une convention avec un garage agréé par la Préfecture.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de procéder au renouvellement de la convention de fourrière automobile à passer avec la SAS Garage les Marchais, de MAULEON pour la période du 01/03/2023 au 28/02/2026 inclus.

RÉUNION DU 06/03/2023

Révision du loyer de la M.A.M.

Monsieur le Maire signale qu'il a été interpellé par les assistantes maternelles membres de cette association qui estiment que ce loyer est trop élevé pour un début d'activité dans cette structure destinée à accueillir 4 assistantes maternelles et un maximum de 16 enfants.

Après avoir pris connaissance des arguments évoqués par les assistantes maternelles, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à la majorité des suffrages : 18 voix pour et 1 abstention :

- de fixer pour une durée de 1 an à compter du début d'occupation des lieux prévue au 15/04/2023 un loyer mensuel de 450 €.

Le montant du loyer sera revu en début 2024 après analyse de l'activité de cette M.A.M.

Un bail précaire d'un an sera conclu.

Vote des subventions aux associations

ASSOCIATION	SUBVENTION 2023
APEL école Saint Rémi	600 €
Association Sac à dos	1 000 €
Comité USEP (demande : 3 € / enfant)	550 €
UGSEL école Saint Rémi	350 €
Amicale Pétanque Courlitaïse	350 €
AREC	230 €
Handball Club Courlay	4 000 €
Raquette Courlitaïse	1 400 €
Archers du Pied de Roy	400 €
Gymnastique volontaire	250 €
FC3C foot (*) (effectifs des 3 communes)	3 000 €
Société de chasse La Courlitaïse	350 €
Courlay pêche loisirs	1 300 €
Secours d'urgence Courlitaïse	610 €
Donneurs de sang	100 €
Solidarité sans Frontières	350 €
Entraid addict 79	50 €
Restaurants du cœur(*) (Bressuire)	50 €
Délégation APF (*) (Départementale)	50 €
AFSEP	50 €
Loisirs adultes (2 associations en +)	250 €
Musique la Fraternelle	200 €

Délibérations du Conseil Municipal

Amicale des Aînés	120 €
Courlay animations	3 000 €
Association sanitaire de Courlay	1 680 €
UNC Courlay	250 €
Taroteurs Courlitaïs	50 €
Aïkido Club Courlitaïs (base : 150 €)	1 030 €
Tréteaux courlitaïs	600 €
ADMR	4 800 €
L'étagère	50 €
Les Amis de la Tour Nivelle	30 000 €
France Adot 79	50 €
F.N.A.T.H.	50 €
Total	57 170 €

Au cours de ce vote, plusieurs élus, membres de bureaux d'associations se sont retirés au moment du vote de la subvention à l'association à laquelle ils participent, comme suit :

- Mr Olivier DOYEN, pour le F.C.3.C
- Mr Freddy MARILLAUD, pour la musique La Fraternelle
- Mr Jean-Michel LANDRY, pour Les Amis de la Tour Nivelle
- Mr Guy GUILLOTEAU, pour le Secours d'urgence et l'Amicale des donneurs de sang.

Approbation des conclusions du commissaire enquêteur pour le projet d'aliénation d'un chemin rural à La Maison Neuve

Monsieur le Maire rappelle que suite à une demande d'un administré, il a été lancé la procédure d'enquête publique pour l'aliénation d'une portion de chemin rural au lieu-dit La Maison neuve de COURLAY et Mr Boris BLAIS, a été nommé commissaire enquêteur.

L'enquête a eu lieu du 16/01/2023 au 30/01/2023 et Monsieur le Maire présente à l'assemblée les conclusions du commissaire-enquêteur.

Celui-ci a donné un **avis favorable** à ce projet d'aliénation d'une portion de chemin rural au lieu-dit La Maison Neuve de COURLAY.

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

- de suivre les avis du commissaire-enquêteur pour ce dossier,
- de procéder à la désaffectation de la portion de chemin à vendre au lieu-dit La Maison Neuve,
- de poursuivre l'aliénation de cette portion de chemin dont le prix de vente est de 1,30 € le m² H.T.
- de mettre à la charge des acquéreurs les frais de géomètre et de notaire.

Dotation fournitures scolaires pour les enfants de l'école publique en 2023

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de maintenir la dotation par enfant à 40 € par an.

Tarif versé par la CA2B à la commune de COURLAY pour organiser le portage de repas à domicile

Les repas livrés seront achetés par le C.I.A.S. à partir du 01/01/2023 au coût unitaire de 7,80 € TTC au lieu de 7,51 € TTC en 2022.

Tarifs pour la vente de bois par la commune

Monsieur le Maire signale au conseil Municipal que les agents de la collectivité ont procédé récemment à des coupes de bois sur la commune, que celle-ci peut désormais vendre.

Il propose donc au Conseil municipal de fixer des tarifs applicables à ces cessions de bois :

- d'une part, du bois vendu au stère,
- d'autre part, du bois décheté ,

Délibérations du Conseil Municipal

Le conseil municipal décide à l'unanimité de céder le bois ainsi coupé, dans les conditions suivantes :

- Bois vendu au stère au coût de 60 € le stère avec une quantité maximale par acheteur de 5 stères,
- Bois décheté au coût de 25 € le m³ avec une quantité maximale par acheteur de 5 m³.

RÉUNION DU 03/04/2023

Vote des taux des taxes locales

Étant donné la réévaluation forte des bases cette année en raison de l'inflation, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de maintenir les taux des taxes pour l'année 2023.

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

- de procéder pour l'année 2023 à un maintien du taux des taxes foncières et de la taxe d'habitation, à savoir :

Taxe foncière sur les propriétés bâties (T.F.B.) : 37,04%

Taxe foncière sur les propriétés non bâties (T.F.N.B.) : 63,18%

Taxe d'habitation (T.H.) pour les résidences secondaires : 13,38%

Vote du budget 2023

Voir la page "Budget 2023" de ce VAC

Renouvellement de l'octroi d'heures d'éducation musicale en milieu scolaire pour l'année scolaire 2023-2024

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

- de maintenir l'attribution d'heures d'éducation musicale à 20 heures pour l'école privée Saint Rémi et à 60 heures pour le groupe scolaire Ernest Pérochon pour l'année scolaire 2023-2024.

Le coût horaire est fixé à 60 € de l'heure, ce qui fait un coût de revient de 4 800 €.

Renouvellement de l'opération argent de poche en 2023

Monsieur le Maire rappelle que cette opération a pour objectif de permettre à des jeunes de 16 à 18 ans d'effectuer quelques activités auprès des services de la collectivité. Les jeunes volontaires se voient attribuer des tâches sur des demi-journées de 3 heures avec un encadrement des services municipaux et moyennant une gratification de 15 € par demi-journée effectuée.

Le conseil municipal à l'unanimité :

- accepte la reconduction de cette opération "argent de poche" en 2023,
- fixe le montant de l'enveloppe financière à la même somme que l'an passé, soit 1 200 €.

Avis sur enquête public pour projet parc éolien à CIRIÈRES

Avis défavorable du conseil municipal à l'unanimité.

Motif : il serait souhaitable qu'au niveau de l'Agglo2B, des zones soient prédéfinies pour accueillir de telles installations et ainsi éviter la dispersion de ces éoliennes pour une protection du paysage et une meilleure rentabilité de ces équipements.

Demande de subvention auprès du Conseil Régional pour la réhabilitation du restaurant Le Courlis

Le bâtiment rénové peut être divisé en 3 parties : une partie professionnelle, une partie logement privatif et une dernière partie correspondant aux chambres d'hôtel du bâtiment qui ne sont pas rénovées sauf en ce qui concerne les huisseries pour que la totalité du bâtiment bénéficie de l'isolation et entraîne des économies d'énergies substantielles.

Le bâtiment total a une superficie de 453 m² : 308 m² pour la partie professionnelle, 78 m² pour le logement privatif, 67 m² pour les chambres d'hôtel. Les lots subventionnables par la Région correspondent aux lots 4 à 15, exceptés les 3 premiers lots 1, 2 et 3.

Délibérations du Conseil Municipal

Il a donc été convenu d'appliquer le pourcentage de superficie professionnelle qui correspond à 68% de la surface totale à tous les lots concernés.

Le montant des dépenses éligibles est plafonné à 150 000 € H.T. avec un taux de subvention de 20% soit une subvention maximale de 30 000 € par projet.

Le détail des travaux subventionnables se définit comme suit :

NATURE DÉPENSE	COÛT TOTAL	PARTIE professionnelle	PARTIE locative	HÔTEL (partie inutilisée)
Lot 4 : Enduits extérieurs	12 651,20 €	8 602,82 €	1 866,05 €	2 182,33 €
Lot 5 : Charpente bois	4 434,49 €	3 015,45 €	654,09 €	764,95 €
Lot 6 : Couverture bac acier	22 747,98 €	15 468,63 €	3 355,33 €	3 924,03 €
Lot 7 : Menuiseries extérieures	54 604,94 €	37 131,36 €	8 054,23 €	9 419,35 €
Lot 8 : Menuiseries intérieures	29 297,11 €	19 922,03 €	4 321,32 €	5 053,75 €
Lot 9 : Cloisons sèches	41 784,96 €	28 413,77 €	6 163,28 €	7 207,91 €
Lot 10 : Carrelage faïence	22 315,90 €	15 174,81 €	3 291,60 €	3 849,49 €
Lot 11 : Peinture, revêtements muraux et sols	22 818,95 €	15 516,89 €	3 365,80 €	3 936,27 €
Lot 12 : Faux plafonds	6 147,48 €	4 180,29 €	906,75 €	1 060,44 €
Lot 13 : Plomberie sanitaire	26 000,00 €	17 680,00 €	3 835,00 €	4 485,00 €
Lot 14 : Chauffage ventilation	35 852,68 €	24 379,82 €	5 288,27 €	6 184,59 €
Lot 15 : Electricité	54 240,00 €	36 883,20 €	8 000,40 €	9 356,40 €
TOTAL	332 895,69 €	226 369,07 €	49 102,11 €	57 424,51 €

La dépense subventionnable s'élève donc à 226 369,07 € pour la partie professionnelle concernée par la demande de subvention.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de demander une subvention de 30 000 € auprès du Conseil régional au titre du dernier commerce de la catégorie "restaurant".

RÉUNION DU 15/05/2023

Renouvellement de l'adhésion à la consultation avec l'Agglo2B pour le marché vérifications et maintenance réglementaire des équipements et installations techniques

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'adhérer à la nouvelle consultation avec l'Agglo2B pour le marché de vérifications et maintenance des équipements et installations techniques ce qui permet de bénéficier notamment de tarifs attractifs étant donné le nombre d'équipements à visiter sur l'ensemble des communes adhérentes.

La durée prévue pour le marché est de 4 ans (1 an, renouvelable 3 fois), et se décompose de la manière suivante :

Lot 1 - Vérifications périodiques des installations techniques

Lot 2 - Maintenance périodique des moyens d'extinction et des installations de désenfumage

Lot 3 - Maintenance et dépannage des ascenseurs et élévateurs

Lot 4 - Maintenance et dépannage des portes et portails automatiques

Lot 5 - Vérifications périodiques des aires de jeux et des équipements sportifs

Lot 6 - Entretien périodique des aires de jeux et des équipements sportifs

Lot 7 - Maintenance et dépannage des SSI

Délibérations du Conseil Municipal

Lot 8 - Achat et maintenance de défibrillateurs

Lot 9 - Mesures de la Qualité de l'Air Intérieur

Lot 10 - Dépistage réglementaire du Radon.

Adhésion au service accompagnement à la gestion des archives avec le CDG79

La tenue des archives est une obligation légale au titre des articles L 212-6 et suivants du code du patrimoine et de l'article L 214 du code du code du patrimoine qui peut engager la responsabilité du Maire en cas de faute constatée.

Le service d'accompagnement à la gestion des archives du CDG des Deux-Sèvres est destiné à accompagner les collectivités du Département dans la gestion de leurs archives papier et électroniques en leur proposant des prestations adaptées pour répondre ainsi à leurs obligations légales.

Le CDG des Deux-Sèvres propose donc de mettre à disposition des collectivités qui en font la demande un(e) archiviste qualifié(e) pour accompagner ce travail de gestion, après conclusion d'une convention-cadre d'adhésion au service.

Le service d'accompagnement à la gestion des archives du CDG des Deux-Sèvres propose notamment sur la base d'un diagnostic préalable, les missions suivantes :

- Traitement des archives anciennes, modernes, contemporaines (tri, classement, cotation des archives, conditionnement, nettoyage éventuel des documents, rédaction d'inventaire, optimisation du local d'archivage ...)
- Eliminations règlementaires avec rédaction des bordereaux d'élimination
- Remise de documents utiles pour la gestion ultérieure des archives
- Formation et sensibilisation des agents
- Conseil et accompagnement (aménagement de locaux, conservation, communication ...)
- Récolement règlementaire
- Mission de suivi
- Conseil et accompagnement en matière d'archivage électronique.

La participation forfaitaire des collectivités et établissements adhérents au service d'accompagnement à la gestion des archives est déterminée en fonction de la durée d'intervention de l'archiviste, sur la base des tarifs fixés par délibération du conseil d'administration du CDG des Deux-Sèvres

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'adhérer à ce service ce qui permettra aux agents en cas de besoin, de bénéficier d'un prestataire de qualité et habitué à de telles missions.

RÉUNION DU 12/06/2023

Tarif restaurant scolaire 2023-2024 pour les élèves de COURLAY

Monsieur le Maire donne connaissance au conseil municipal du coût de revient d'un repas enfant qui s'élève pour l'année 2022 à 6,89 € contre 6,68 € en 2021 donc une augmentation de 3.06% qui aurait été beaucoup plus importante si la commune ne desservait pas les communes de Cirières et Brétignolles puisque pour la période de janvier à juillet, où la commune était seule, le coût de revient s'élevait sur l'année à 8,36 € soit une augmentation de 25% sur la période.

Il rappelle que le tarif applicable ne peut être supérieur à ce coût de revient.

Pour l'année scolaire 2022-2023, le coût facturé aux familles est de 3,40 € par repas pour les enfants déjeunant régulièrement et 4,20 € par repas pour les occasionnels.

Le Conseil décide à l'unanimité :

- de fixer le prix d'un repas enfant à 3,50 € à compter de la rentrée scolaire 2023-2024 pour les enfants des écoles maternelles et primaires de COURLAY déjeunant régulièrement au restaurant scolaire, soit + 3%,

Délibérations du Conseil Municipal

- de fixer le prix d'un repas enfant à 4,32 € à compter de la rentrée scolaire 2023-2024 pour les enfants des écoles maternelles et primaires de COURLAY déjeunant occasionnellement ou non-inscrits au restaurant scolaire, soit + 3%.

Tarif restaurant scolaire 2023-2024 pour les adultes déjeunant au restaurant scolaire

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que quelques adultes déjeunent au restaurant scolaire (personnel de la collectivité, enseignants, etc..).

Il précise que pour l'année scolaire 2022-2023, le coût facturé aux adultes est de 6,50 € par repas.

Le Conseil municipal à l'unanimité décide de fixer le tarif applicable aux adultes à compter de la rentrée scolaire de septembre pour l'année 2023-2024 à 6,70 € par repas, soit + 3%.

Tarifs restaurant scolaire 2023-2024 pour les communes de Cirières et Brétignolles

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que depuis septembre 2022, la commune de COURLAY produit les repas pour deux autres communes, Cirières et Brétignolles, afin de desservir les enfants des écoles de ces deux collectivités voisines.

Le service s'avère satisfaisant pour ces deux collectivités bénéficiaires et également pour la commune de COURLAY, car cela permet à la commune de diminuer le coût de revient d'un repas en augmentant le nombre des repas produits chaque jour (environ 100 repas supplémentaires par jour pour satisfaire aux besoins de ces deux communes).

Il donne connaissance aux élus d'un bilan d'activité concernant la fourniture de ces repas aux deux communes extérieures et appelle les élus à définir le coût de vente qui sera pratiqué à partir de septembre 2023 pour l'année scolaire 2023-2024.

Il rappelle que pour l'année scolaire 2022-2023, les tarifs pratiqués sont les suivants :

Repas enfant : 3,85 € l'unité achetée, qui ne prend en compte que le coût de la production puisque le service aux enfants et l'entretien des locaux de ces deux communes n'est pas compris dans la prestation.

Repas adulte : 6,50 € le repas : prix identique à celui des adultes déjeunant au restaurant scolaire de COURLAY, puisque la prestation est identique à celle des adultes déjeunant à COURLAY.

Il rappelle également que ce service à des communes extérieures va devoir être soumis à la T.V.A. à compter du 01/09/2023.

Il propose aux élus d'augmenter ces tarifs du même pourcentage que celui appliqué en interne, soit environ 3%.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de fixer les tarifs applicables pour l'année scolaire 2023-2024 comme suit :

Tarif enfant : 3,96 € H.T. soit 4,18 € T.T.C.

Tarif adulte : 6,70 € H.T. soit 7,07 € T.T.C.

Une nouvelle convention sera établie avec chaque collectivité .

Une révision des tarifs sera effectuée annuellement avant la rentrée scolaire de septembre.

Adjonction d'une indemnité RIFSEEP spécifique "Régies" au dispositif RIFSEEP "général" applicable actuellement dans la collectivité

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix, d'instaurer à compter de l'année 2023, une part supplémentaire "IFSE régie" dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs.

En vertu de la réglementation en vigueur, son montant est fixé à 110 € par an, les recettes encaissées mensuellement par les régies de recettes étant inférieures à 1 200 € par mois.

Cette "IFSE régie" sera versée en une seule fois à l'agent régisseur.

Délibérations du Conseil Municipal

Institution d'une prime de responsabilité pour la DGS de la collectivité

Monsieur le Maire signale au Conseil Municipal qu'étant donné les missions qui lui sont confiées et les responsabilités qui en découlent, la D.G.S. de la collectivité peut bénéficier d'une indemnité de responsabilité comprise entre 0 et 15% de son traitement brut.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'octroyer la prime de responsabilité des emplois administratifs de direction à l'agent occupant l'emploi de DGS de COURLAY, dans les conditions décrites ci-dessus à compter du 01/07/2023,
- de fixer le taux de cette prime à 5 % de son traitement brut.

Augmentation du temps de travail de deux agents

Monsieur le Maire signale au Conseil Municipal qu'à partir du 1^{er} septembre 2023, un agent du service administratif a demandé à bénéficier d'une réduction de son temps de travail et donc de passer d'un temps complet à un temps partiel à hauteur de 90% soit 31,5 heures hebdomadaires.

Il précise que le service administratif étant déjà très contraint en termes d'effectifs, pour accepter cette demande, il s'avère nécessaire d'augmenter le temps de travail d'un autre agent de ce même service.

Il propose donc au conseil municipal d'augmenter de 4 heures hebdomadaires le temps de travail d'un agent effectuant actuellement 18 heures par semaine.

Il signale également au Conseil Municipal qu'un agent de maîtrise a été sollicité pour assurer des missions d'animations en garderie périscolaire et en ALSH, ce qui augmente sensiblement son temps de travail. L'agent a accepté ces missions, mais il convient de définir son nouveau temps de travail suite à cette augmentation d'activité.

Il propose donc au conseil municipal de modifier le temps de travail de cet agent qui est actuellement sur la base d'un temps hebdomadaire de 20 heures 31 pour le passer à 27 heures hebdomadaires.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter ces 2 augmentations de temps de travail

Ouverture de deux postes d'adjoint technique principal de 2^e classe pour avancement de grade

Monsieur le Maire signale que deux agents répondent aux critères définis par la réglementation en vigueur pour bénéficier d'un avancement de grade. Ils sont actuellement adjoints techniques et peuvent être promus au grade d'adjoint technique principal de 2^e classe.

Cette promotion reste à la discrétion du Conseil municipal qui définit les postes créés par la collectivité pour satisfaire à ses besoins. Il peut donc ouvrir 2 postes sur ce grade d'adjoint technique principal de 2^e classe pour faire avancer les deux agents concernés.

Le Conseil Municipal estimant qu'il est important de motiver les équipes décide à l'unanimité :

- de créer les deux postes proposés.

Les agents seront nommés par le Maire dès que leurs droits seront effectifs donc l'un au 01/07/2023 et l'autre au 01/09/2023.

Modification des horaires de travail du service technique en cas de canicule

Monsieur le Maire signale au Conseil municipal que les agents du service technique sont de plus en plus confrontés à des vagues de chaleur qui rendent difficiles et plus dangereuses les conditions de travail des agents.

Il propose donc au Conseil Municipal, après avis favorable du CST, réuni le 22/05/2023 d'autoriser les agents de ce service à modifier leurs horaires de travail en cas de canicule.

Délibérations du Conseil Municipal

Le Conseil municipal décide à l'unanimité des mesures suivantes :

Après deux jours consécutifs de chaleur à plus de 30°, les agents peuvent à partir du 3^e jour modifier leurs heures de travail pour travailler plus tôt le matin et finir plus tôt l'après-midi comme suit :

- embauche le matin à 6 H 00 et fin de travail l'après-midi à 14 h 00, avec au minimum une pause obligatoire de 20 mn vers 10 h 00.

Ces horaires seraient valables pendant toute la période de canicule (température supérieure à 30°) et autant de fois que nécessaire.

Avis sur un projet éolien à PUGNY

Position identique à celle concernant Cirières.

Avis défavorable du conseil municipal à l'unanimité.

Convention avec l'inspection académique pour le projet NEFLE

Monsieur le Maire signale au Conseil Municipal que les écoles maternelles et primaires de COURLAY ont déposé auprès de l'inspection académique un projet dans le cadre du dispositif "NEFLE" (Notre École, Faisons-La Ensemble).

Ce projet porté par le Conseil National de la Refondation a pour objectif de faire émerger dans le cadre de concertations locales, des initiatives nouvelles de nature à améliorer la réussite, le bien-être des élèves et à réduire les inégalités.

L'inspection académique a accepté le projet et s'engage à financer l'ensemble des dépenses prévues pour un montant de 21 600 €.

La commune doit s'engager pour la mise en place des jeux et structures ainsi achetés, l'entretien des surfaces et pour payer les dépenses qui seront ensuite remboursées par l'inspection académique sur la base d'une convention de financement qu'il convient d'autoriser Monsieur le Maire à signer.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Redevance d'occupation du domaine public

Monsieur le Maire signale au Conseil Municipal que le gérant de la crêperie "Chez Kalou" a demandé l'autorisation d'occuper une partie du domaine public devant son restaurant pour installer une terrasse quand le temps le permet.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir donner son avis sur cette autorisation, et le cas échéant, définir une redevance d'occupation du domaine public pour l'utilisation du domaine public pour installer une terrasse.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'accepter l'utilisation d'une partie du domaine public pour permettre au restaurateur d'installer une terrasse quand le temps le permet, moyennant la signature d'une charte des terrasses qui définira les conditions d'utilisation de ce domaine public,
- de fixer le tarif d'occupation du domaine public à 30 € par an.

Budget 2023

Principales dépenses et recettes de fonctionnement

RECETTES	MONTANT	DÉPENSES	MONTANT
Produit des services	267 000,00 €	Charges à caractère général	593 800,09 €
Impôts et taxes	1 175 000,00 €	Charges de personnel	977 100,00 €
Dotations et participations	621 000,00 €	Autres charges de gestion	656 175,00 €
Autres recettes diverses	45 300,00 €	Charges financières	45 000,00 €
Produits exceptionnels	100,00 €		
TOTAL RECETTES RÉELLES 2023	2 108 400,00 €	TOTAL DÉPENSES RÉELLES 2023	2 272 075,00 €
		Opérations d'ordre	8 400,00 €
Résultat reporté	931 235,09 €	Virement à section d'investissement (Capacité Autofinancement brute)	759 160,00 €
TOTAL GÉNÉRAL RECETTES	3 039 635,09 €	TOTAL GÉNÉRAL DÉPENSES	3 039 635,09 €

Principales dépenses et recettes d'investissement

RECETTES	MONTANT	DÉPENSES	MONTANT
Solde exécution investissement	23 285,05 €	Remboursement capital emprunts	270 000,00 €
Emprunt		Acquisition de terrains	11 200,00 €
FCTVA	45 000,00 €	Licence débits boissons y compris frais notaires	11 000,00 €
Taxe aménagement	7 540,00 €	Travaux sur bâtiments scolaires	70 000,00 €
Excédents de fonct capitalisés	724 008,81 €	Travaux sur autres bâtiments publics	99 300,00 €
Virement de section fonct 2021	759 160,00 €	Travaux de voirie	96 000,00 €
		Réseaux éclairage public	161 800,00 €
		Matériel, mobilier, immobilisations corporelles	85 000,00 €
TOTAL RECETTES RÉELLES 2023	1 558 993,86 €	TOTAL DÉPENSES NOUVELLES 2023	804 300,00 €
TOTAL RECETTES RESTES À RÉALISER 2022	162 205,35 €	TOTAL DÉPENSES RESTES À RÉALISER 2022	909 499,21 €
Opérations d'ordre	19 200,00 €	Opérations d'ordre	26 600,00 €
TOTAL GÉNÉRAL	1 740 399,21 €	TOTAL GÉNÉRAL	1 740 399,21 €

Les principaux travaux d'investissement sont :

- La réhabilitation du restaurant Le Courlis pour un montant prévisionnel de 563 000 €,
- La M.A.M. pour un coût de 550 000 €,
- La rénovation de l'éclairage public pour 161 800 € pour installer des éclairages "leds" qui devraient permettre à l'avenir des économies d'énergie (Ce programme d'investissement bénéficiera sans doute de subventions du SIEDS qui ne sont pas comptabilisées dans le présent budget),
- Des travaux de voirie pour 96 000 €.

Infos diverses

BILAN 2022 DES SERVICES PÉRISCOLAIRES

La vente de repas à deux communes extérieures est très profitable à la collectivité pour limiter son déficit, comme le démontre la deuxième colonne du tableau ci-dessous.

Bilan 2022 pour le restaurant scolaire		
DÉPENSES	Janvier à Juillet (Commune seule)	Septembre à décembre (avec Cirières et Brétignolles)
Fournitures diverses (eau, électricité, matériels, frais télécom, produits d'entretien ...)	17 193 €	8 911 €
Entretien biens, bâtiments et prestations de services (plan sanitaire, Qualyse...)	1 996 €	4 583 €
Alimentation	38 423 €	36 145 €
Frais de personnel	84 302 €	47 445 €
Amortissement construction restaurant	35 195 €	25 139 €
TOTAL DES DÉPENSES	177 109 €	122 223 €
Nombre de repas servis	16 983 repas	17 687 repas
Coût de fabrication d'un repas	10,43 €	6,91 €
TOTAL DES RECETTES (vente repas + subvention onilait)	60 373 €	62 156 €
DÉFICIT TOTAL À LA CHARGE DE LA COLLECTIVITÉ	116 736 €	60 067 €
DÉFICIT PAR REPAS À LA CHARGE DE LA COLLECTIVITÉ	6,87 €	3,40 €

Bilan année 2022 APS ET ALSH		
DÉPENSES	APS	ALSH (mercredi)
Fournitures diverses (eau, électricité, matériels, frais télécom, produits d'entretien ...)	2 144 €	2 923 €
Frais de personnel	74 806 €	30 327 €
TOTAL DES DÉPENSES	76 950 €	33 250 €
RECETTES		
Participation des parents	33 814 €	13 516 €
Subventions MSA et CAF	21 960 €	10 182 €
Dotation Agglo	8 000 €	3 980 €
DÉFICIT A LA CHARGE DE LA COLLECTIVITÉ	13 176 €	5 572 €

Globalement, la collectivité participe pour ces frais périscolaires (restaurant scolaire plus APS et ALSH) à hauteur de 195 551 € pour l'année 2022. Cette dépense est bien sûr reconductible tous les ans.

Infos diverses

Taxes locales

Les taxes foncières que vous allez recevoir en fin d'année seront en augmentation.

Cette augmentation sera uniquement causée par l'évolution des bases d'imposition qui sont définies par l'Etat en tenant compte du niveau de l'inflation.

Cette dernière ayant été importante depuis 1 an, les bases ont été revalorisées, par l'Etat, de 7,1% par rapport aux bases de 2022.

Par contre, les taux communaux applicables sont restés inchangés depuis 2021.

Bourses étudiantes

Comme chaque année, si vos enfants effectuent des études et qu'ils sont contraints de financer un logement sur leur lieu de scolarité, vous avez la possibilité de déposer une demande de bourse auprès de la commune, demande qui sera étudiée par le C.C.A.S.

Le calcul des droits se fait en fonction des ressources et de la composition de la famille.

Les dossiers sont à retirer à partir de septembre et doivent être déposés en mairie pour la mi-novembre au plus tard.

Il est rappelé que les enfants effectuant un C.A.P. ou un B.E.P. sont également éligibles à cette bourse.

Rappel des règles d'urbanisme pour les clôtures

Nous vous rappelons que, quel que soit le type de clôture envisagée, vous avez l'obligation de déposer en mairie une déclaration préalable (D.P.T.) qui sera instruite par le service A.D.S. de l'Agglo2B, en respectant les règles définies par le Plan local d'urbanisme.

Ce n'est qu'après autorisation que vous pouvez mettre en place votre clôture en respectant les termes de votre déclaration et les normes prescrites.

L'absence de déclaration peut vous être préjudiciable notamment si, par choix ou obligation, vous mettez en vente votre bien immobilier.

Interdiction de brûler les végétaux

La pratique du brûlage des déchets verts est interdite **toute l'année** et pas seulement les mois les plus chauds.

Un nouvel arrêté préfectoral dans les Deux-Sèvres en date du 22 mai 2023 confirme cette interdiction.

Sur autorisation expresse du maire, les agriculteurs peuvent néanmoins procéder au brûlage de leurs déchets verts, mais **uniquement du 15 octobre au 15 mars**.

À titre d'information, dans notre département, l'ADEME estime que chaque habitant produit en moyenne 132 kg de déchets verts par habitant. C'est 12% de plus que dans l'ensemble de la Région Nouvelle Aquitaine, qui en produit en moyenne 118 kg par habitant.

Infos diverses

G.D.O.N. de Courlay (Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles)

Rappel à tous les piégeurs déclarés en Mairie :

- Un congélateur est à votre disposition à l'atelier municipal afin d'y déposer vos prises de ragondins.
- Merci de venir déposer vos captures aux heures d'ouverture et/ou de fermeture de l'atelier, (8 H 00-11 H 45 / 13 H 30-16 H 45).
- N'oubliez pas de remplir le registre à cet effet situé, près du congélateur (nom et prénom du piégeur, date et lieu de capture, ainsi que le nombre de prises).

Le G.D.O.N de Courlay a décidé d'octroyer une rétribution de 2 € par ragondin déposé au congélateur, pour la prochaine campagne de piégeage du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024. Ceci sous réserve d'avoir bien renseigné la fiche de dépôt.

Une assemblée générale se tiendra à l'issue de la prochaine saison de piégeage.

Invitation au pique-nique des "50 ans"

50 ans, l'occasion de se retrouver !

Les conscrits courlitaix de la classe 73 organisent un pique-nique le dimanche 7 septembre 2023, à partir de 12 h 30, au bord de l'étang de Courlay.

Toutes les personnes qui ont eu ou qui auront 50 ans en 2023, sont invitées à se faire connaître par e-mail à conscritscourlay@gmail.com.

Après IntraMuros, la page Facebook officielle de la mairie

Vous avez sans doute pris l'habitude de consulter le site de la mairie, sur votre ordinateur, puis l'application IntraMuros, sur votre smartphone. Vous y trouvez les informations et les événements de votre commune...

Des pages Facebook, alimentées par des particuliers, apportent des informations qui ne manquent pas d'intérêt sur l'actualité communale. Ces pages ne sont pas gérées par la mairie.

Depuis quelques mois, la page officielle de la mairie a été ouverte sur Facebook.

<https://www.facebook.com/courlaymairie>

Les informations, diffusées sur cette page, sont mises en ligne par les services municipaux. Cette page peut apporter des informations municipales, mais aussi et surtout, les informations que les associations souhaitent faire circuler le plus largement possible.

Aussi, en tant que responsables d'association, vous êtes invités à communiquer en mairie vos événements, vos manifestations, vos agendas, afin que nous puissions les relayer sur la page officielle de la commune. Pensez à joindre vos images, vos visuels pour illustrer ces événements.

Plus vos informations circulent, plus vous aurez de "visiteurs".

Infos diverses

"Grand Nettoyage de printemps"

Le "Grand Nettoyage de Printemps", dans le cadre du Passeport du civisme, a eu lieu le samedi 18 mars 2022, sous une pluie battante.

Malgré tout, les "nettoyeurs" sont venus avec leur bonne humeur et le souci de faire une bonne action pour la commune et l'environnement. Le travail des enfants, des parents, des habitants de Courlay et des élus présents a permis de récolter une vingtaine de kilos de déchets, ramassés le long des parcours suivis par chacune des équipes.



Un grand merci à tous ceux qui ont participé à cette opération. Un petit geste de chacun pour un environnement plus propre pour tous !

Ce fut un moment convivial et sympathique, que nous renouvelerons le **samedi 16 mars 2024**. Nous espérons vous y retrouver encore plus nombreux et avec une météo plus clémente.



Transport Solidaire à Courlay



Le Transport Solidaire à Courlay est un service pour tous les courltais qui n'ont plus de moyen de locomotion.

Il est organisé par le CSC du cerizéen. Vous pourrez y trouver une réponse à vos besoins, pour tout transport non pris en charge.

Sur Courlay, 26 personnes sont bénéficiaires de ce système et 5 chauffeurs bénévoles vous transportent.

Pour en bénéficier :

- s'inscrire auprès du CSC du cerizéen, au 05 49 80 57 63,
- prendre une adhésion individuelle de 10 € ou familiale de 15 €, pour l'année,
- payer le trajet pour 0,40 € du kilomètre.

Des chauffeurs bénévoles supplémentaires peuvent se proposer.



UN PETIT BOÎTIER POUR SAUVER LA VIE...



Vous êtes une personne seule, ou une personne âgée ?

Ce petit boîtier peut vous sauver la vie, en cas d'intervention d'urgence à votre domicile.

C'est une initiative du LIONS'CLUB, et la participation du Centre Social du Cerizéen permet d'en assurer la diffusion la plus large possible dans votre commune.

Il est à votre disposition, à Courlay, gratuitement, à la mairie et auprès de la pharmacie GO-BIN.

Ce petit boîtier, à placer **dans votre réfrigérateur** contient :

- une fiche à remplir par vos soins, pour indiquer votre identité, et éventuellement les traitements en cours, et à remettre dans le boîtier.
- un petit autocollant signalant votre participation à ce programme ; il est à coller sur votre porte d'entrée, à l'intérieur, ou sur la porte de votre réfrigérateur

Tout cela permettra aux secours d'avoir tous les renseignements vous concernant, dans le cas où ils devraient intervenir en urgence.



Ce petit boîtier peut vous sauver la vie ! Venez le chercher !

La commune de Courlay est partenaire du Centre Socio-Culturel du Cerizéen (CSC). En tant que conseillère municipale, Catherine Gonnord participe aux réunions du Centre Socio-Culturel.

Le CSC est une structure d'animation de la vie sociale et compte 1 764 adhésions d'habitants de toutes les communes du Cerizéen. Ouvert à tous, il offre une large palette d'activités répondant aux besoins et aux envies des habitants. Voici quelques exemples d'activités, de la petite enfance à la personne âgée :

- un lieu d'accueil pour les enfants de moins de 3 ans et leurs parents tous les vendredis matin
- un accueil de loisirs pour les enfants de 3 à 12 ans pendant les vacances scolaires
- un accueil de jeunes ouvert les mercredis, vendredis et samedis et pendant les vacances scolaires
- des animations parents-enfants et des sorties familles à la découverte d'une ville, d'un parc...
- des ateliers d'échanges de savoirs autour de l'informatique, de la cuisine, du bricolage, des arts, des langues étrangères, de l'activité physique...
- des ateliers d'apprentissage du français
- une épicerie solidaire pour les familles en difficulté financière
- du transport solidaire pour ceux qui n'ont pas les moyens de se déplacer
- des animations pour les retraités au quotidien, le weekend et pendant les vacances et bien d'autres encore...

Toute cette énergie est le fruit d'un travail partagé entre les 10 salariés et de 172 bénévoles qui donnent de leur temps et se mettent au service des autres. Toutes les bonnes volontés peuvent pousser les portes du CSC. Chacun peut y trouver une place en fonction de ses compétences et de ses envies !

Près d'une centaine d'habitants de Courlay participe à la vie du CSC que ce soit des enfants à l'accueil de loisirs, des adultes au sein des ateliers d'échange de savoirs, de l'épicerie solidaire, du transport solidaire, et des familles lors des animations parents/enfants et grands-parents/enfants.

À noter, nous serons à l'étang de Courlay le mardi 29 août de 16 h 00 à 18 h 30 avec des animations en famille et entre amis, ainsi qu'un escape-game sur la biodiversité à partir de 10 ans.

Nous sommes à l'écoute de vos besoins, n'hésitez pas à nous partager vos envies !

Contact et information

Centre Socio-Culturel du Cerizéen
9 rue du pas des pierres
79140 CERIZAY

05 49 80 57 63
accueil.cerizeen@csc79.org
www.cerizeen.csc79.org

40^e édition des Journées Européennes du Patrimoine



Comme chaque année, pour les Journées Européennes du Patrimoine, le musée ouvrira ses portes aux visiteurs amateurs de patrimoine,

le samedi 16 et le dimanche 17 septembre 2023.

Animations dans la salle de classe,
Ateliers bricolages pour les enfants,
Jeux de cour,
Exposition temporaire "*Luttes des femmes, progrès pour tous*".

N'hésitez pas à venir profiter de ces journées d'ouverture exceptionnelle, en famille !

Exposition artistique

Les 7 et 8 octobre 2023, de 14 h à 18 h à la salle de l'Espace du Midi.



La salle de l'Espace du Midi ouvrira ses portes pour une nouvelle exposition conviviale des artistes courlittais.

Nous comptons sur vous pour nous surprendre grâce à vos dons d'artistes comme vous le faites si bien chaque année.

Si vous souhaitez exposer une ou plusieurs de vos œuvres et que vous n'avez pas été contacté, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie.

L'exposition est ouverte à toute création artistique : peinture, broderie, couture, mosaïque, sculpture, cartonnage, reliure, poésie, photo, vidéo ...

Courlittais, courlittaises, réservez dès maintenant votre week-end, et venez nombreux encourager nos artistes.

ENTRÉE GRATUITE pour tous.



Histoire et Patrimoine

Opération "À vos archives !"



Battage à La Brossardière

Lors de l'exposition artistique de 2022, vous avez pu découvrir une superbe collection de photos anciennes sur Courlay, aimablement mise à la disposition de la municipalité par un descendant de Fernand BALDET, astronome-photographe qui est venu passer un séjour chez nous en 1943-1945, et qui en a profité pour immortaliser certains lieux et événements de notre commune. Cette exposition a eu un franc succès et a provoqué de beaux moments d'échanges.

Pendant toute son existence, le Vidéo-Photo-Club Courlitaïis a amassé des quantités impressionnantes de documents, anciens ou récents, sur la commune de Courlay. Ces archives viennent d'être confiées à la mairie et à la commission "Patrimoine", qui y a vu l'opportunité de constituer un fonds sur la mémoire de la commune.

Nous avons lancé le projet de collecter tout document, écrits ou images, concernant la vie de Courlay, avec votre aide.



Le Petit Millauray (1956)

Tout est intéressant : la vie publique, les travaux agricoles, l'artisanat, les machines anciennes, les fêtes de famille ou d'école, les photos de classes, de sports, les rues, les villages, les bâtiments, les personnes, les costumes... (et la liste est incomplète !)

Si vous retrouvez de tels documents, dans la boîte à gâteaux en fer de Mémé ou dans un des tiroirs de la vieille armoire, ne les jetez pas ! Si vous avez un doute, contactez-nous. Ce qui vous paraît banal peut se montrer très riche en enseignement !

Il ne s'agit en aucun cas de vous défaire de vos documents personnels ; les nouvelles technologies sont là pour numériser vos images, leur prêt n'est donc que très provisoire ! Chaque propriétaire de documents les récupère aussitôt. La réussite de cette opération de sauvetage de la mémoire de la commune dépend de tous !

N'hésitez pas à nous contacter (on peut laisser un message)

TOURRAINE France (06 74 53 76 82)

JOUBERT Jean-Luc (06 30 10 87 38)

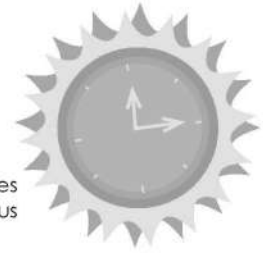
LANDRY Jean-Michel (06 87 58 88 48)



Scène de rue dans le bourg



Déchetteries Passage aux heures d'été



Pour éviter les aléas dus aux alertes canicule et pour limiter l'inconfort des agents lié aux fortes températures, les horaires des déchetteries passent à l'heure d'été en juillet et en août. Vous trouverez ci-dessous les horaires appliqués du 3 juillet au 2 septembre inclus.

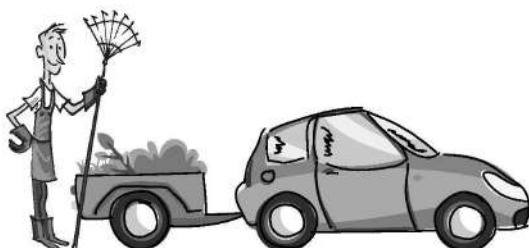
Pour rappel, les habitants du Bocage Bressuirais ont accès à toutes les déchetteries de l'Agglo.

DU 3 JUILLET AU 2 SEPTEMBRE 2023	
L'ABSIE ZA La Taillée	Mercredi et vendredi / 7h30 - 13h
ARGENTONNAY Boësse - Villeneuve	Lundi, mercredi et vendredi / 7h30 - 13h
BRESSUIRE 21 rue Lavoisier - ZI Saint-Porchaire	Du lundi au samedi / 7h30 - 13h
CERIZAY ZA de Longchamp	Du lundi au samedi / 7h30 - 13h
MAULÉON Route de Moulins	Mardi, mercredi, vendredi et samedi / 7h30 - 13h
MONCOUTANT-SUR-SÈVRE Maison Neuve - Route de Largeasse	Du lundi au samedi / 7h30 - 13h
NUEIL-LES-AUBIERS Les Forges - Route de Voultegon	Lundi, jeudi et samedi / 7h30 - 13h

PRÉPARER SA VENUE EN DÉCHETTERIE

- ✓ Je trie mes déchets par matériau
- ✓ Je plie mes cartons
- ✓ J'apporte mes propres outils

Retrouvez la liste détaillée des déchets acceptés et refusés par déchetterie sur www.agglo2b.fr



BRÛLAGE DE DÉCHETS INTERDIT

En cette période estivale, il est important de le rappeler.

LE BRÛLAGE DES DÉCHETS MÉNAGERS ET DES VÉGÉTAUX EST INTERDIT !

En application de l'article 84 du règlement sanitaire départemental des Deux-Sèvres, cette infraction est passible d'une amende de 3^{ème} classe (450€ minimum).



**Plus d'infos,
des questions ?**

☎ 05 49 81 15 15
www.agglo2b.fr

Ecole maternelle E. Pérochon

I) Projets sur le thème Environnement

* La sortie scolaire

Les trois classes maternelles sont parties au Hameau du Nay, situé au Pin, pour la sortie scolaire de fin d'année. Durant cette journée, les élèves ont pu participer à 2 activités encadrées :

- Une activité nature : pêche et observation des petites bêtes du ruisseau.



- Une activité pédagogique : bricolage et recyclage (pour les classes de MS et GS) et peinture végétale (pour la classe de TPS /PS).

* La journée du printemps

La fête du printemps a eu lieu le mardi 4 avril 2023. Tous les enfants de l'école maternelle sont partis à pied direction l'étang de Courlay. Trois ateliers nature étaient organisés : cueillette de fleurs avec confection d'une carte nature, recherche et observation de petites bêtes avec une loupe et parcours sportif avec utilisation des espaces de jeux. L'après-midi était réservé au jardinage, à la décoration de la cour et au visionnage d'une vidéo sur la croissance des fleurs.



Ecole maternelle E. Pérochon

II) Le spectacle au théâtre de Bressuire

Le jeudi 22 juin, tous les enfants sont allés au théâtre de Bressuire pour aller voir un spectacle intitulé "L'Envol de la fourmi". Une femme, clowne et funambule à la fois, évoluait sur scène au milieu de poules artistes. Ils partageaient tous le même rêve : voler !



III) La fête de l'école

Elle a eu lieu le samedi 24 juin 2023 à la salle des fêtes. Pour les maternelles, le thème était bien sûr celui de l'environnement. Les petites sections ont commencé par une danse sur le thème des arbres, les moyennes sections ont présenté une danse sur la planète Terre et les grandes sections représentaient les océans et l'eau.



Ecole élémentaire E. Pérochon

Les élèves de CE2/CM1/UEE en classe CIRQUE à Missé

Les enfants se sont initiés au cirque lors de la classe découverte à Missé, du 2 au 3 mars. Au programme : ateliers de jonglage, d'équilibre, utilisation d'une multitude de matériel, atelier sciences, land art, petite randonnée, spectacle avec des balles lumineuses...

Deux journées intensives, très appréciées de tous !!!

Projet vélo des classes de CM1 et de l'UEE

Depuis le mois d'avril 2023, les élèves de CM1 et de l'UEE sont engagés dans un projet vélo. Avant de réaliser des sorties sur route, ils ont réalisé des activités cyclistes de maniabilité dans la cour, ont réalisé plusieurs fois un circuit de 2 km autour de l'école. Le mardi 16 mai, ils se sont rendus au vélodrome de Bressuire à vélo. Ils ont pu participer à différents ateliers organisés par différents partenaires comme le "Test choc" (Préfecture), la cyclotechnie, le quiz "Code de la route" (MAIF). Ils ont aussi assisté à une manœuvre commentée au centre de secours (SDIS). La brigade mobile de gendarmerie est aussi intervenue pour parler du comportement sur la route, des éléments de sécurité du cycliste et du motard. Ils ont réalisé deux autres sorties en direction de la ferme de la Bie, et de l'école de Terves. À l'issue de ce cycle, les élèves se verront remettre leur attestation "Savoir Rouler à Vélo".



UEE : Sport inclusif

Cette année, l'Ecole de Découverte des Sports du bocage (EDS) a initié les enfants de l'UEE à diverses pratiques sportives sur un temps hebdomadaire. En avril, l'EDS et la classe UEE ont proposé un après-midi aux élèves de CE2 et CM1 pour leur faire découvrir des sports adaptés, comme le rugby assis, parcours guidé pour déficient visuel, balle sonore. Cette rencontre a été enrichissante pour tous, dans le partage, l'entraide et la complicité. L'EDS a la volonté de sensibiliser les enfants de l'école à l'accès aux sports pour Tous.



Ecole élémentaire E. Pérochon

Journées d'intégration au collège Georges Clémenceau de Cerizay



Les élèves de CM2 se sont rendus trois fois au collège de Cerizay. Ils ont pu participer à des cours de 6^e et s'initier à des activités proposées en club, comme le bridge, activité proposée par une professeure de mathématiques.

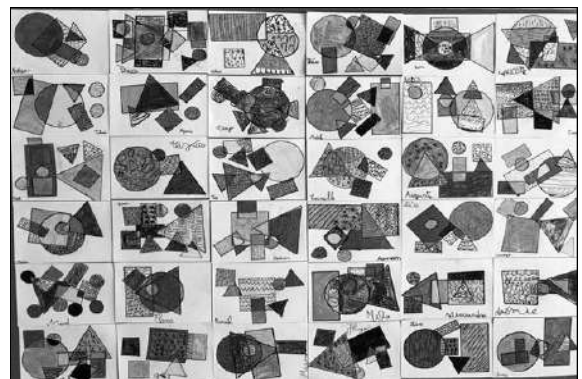
Le 16 juin, sous la houlette du professeur d'EPS et d'éducateurs sportifs spécialisés dans le rugby, ils ont également participé à un grand tournoi de rugby réunissant les CM2 de Cerizay, Cirières, Montigny, Courlay ainsi que les 6^e du collège.

Liaison GS /CP

Dans le cadre de la liaison GS/CP, les élèves ont participé à différents ateliers pour travailler le langage oral et écrit. Pour conclure ces moments d'échange, une exposition de quelques activités a été proposée aux autres classes et parents sous le préau de l'école.



Lecture des "tautogrammes" produits en petits groupes (ce sont des phrases où tous les mots, ou presque tous les mots, commencent par le même son)



Atelier d'arts plastiques - Les élèves du CP donnent les consignes aux élèves de GS



Réalisation de "drôles de bobines" à partir de consignes données par l'adulte

Projet Chorale

Toutes les classes ont bénéficié chaque semaine de janvier à mai 2023, de 45 minutes d'éducation musicale. Cet enseignement fut dispensé par Sandrine Mouchard, intervenante du conservatoire de Musique de Bressuire et financé par la mairie de Courlay. Le projet est axé sur la chorale. Le vendredi 12 mai, les enfants se sont produits à la salle des fêtes et ont présenté à leur famille le travail accompli.

Ecole élémentaire E. Pérochon



Sortie au CPIE (Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement) de la Flocellière

Le jeudi 1^{er} juin, les classes de CP, CE1 et CM2 sont allées au CPIE de la Flocellière pour découvrir la richesse du monde végétal.

Lors de cette journée, les enfants ont participé à 3 ateliers :

- La balade botanique afin de découvrir certaines plantes et leur utilisation.



- Une chasse au trésor autour des plantes aromatiques. À la fin de ce rallye, chaque groupe a trouvé une plante aromatique (verveine, sauge) qu'ils ont plantée dans les carrés potagers de la cour.

- La fabrication de peinture végétale avec des plantes et légumes récoltés dans les différents jardins du centre. Chaque enfant a pu faire un dessin avec les différentes couleurs de peintures fabriquées.



APE Sac à dos



"Sac à dos"

Association de Parents d'Elèves du Groupe Scolaire Ernest Pérochon
Siège Social : 34, 42 Rue Salliard du Rivault 79440 COURLAY
Mail : sacadoscourlay@laposte.net

L'association SAC à DOS est un groupe de parents d'élèves bénévoles qui organise et anime différentes manifestations tout au long de l'année scolaire afin de financer des achats pour l'école ou pour différentes sorties scolaires.

Depuis janvier, nous avons mené plusieurs actions :

- Vente de gâteaux "Bijoux",
- Loto,
- Vente de préfoû avec "Douceur sucrée" à Moncoutant.



Ces actions nous ont permis de prendre en charge :

- L'affiliation USEP,
- L'achat de jeux pour la cour de récréation,
- L'abonnement à plusieurs revues,
- Le pot de départ des CM2 en fin d'année scolaire,
- Des entrées au théâtre.
- Les sorties scolaires de fin d'année :
 - Au Hameau du Nay pour les 3 classes de maternelles,
 - Au gîte du Châtelier à Missé pour les CM1/CE2,
 - Au CPIE de la Flocellière à Sèvremont pour les CP/CE1 et CM2.

Cette année pour la fête de l'école nous nous sommes réunis le samedi 24 juin à la salle des fêtes. Danses des enfants, jeux, structure gonflable, buvette et soirée galette avec la crêperie "Chez Kalou" pour célébrer la fin d'année 2022/2023.

Toute l'APE "Sac à dos" vous souhaite
de bonnes vacances !

Ecole St Rémi

Quel bonheur de partager ces moments ensemble...

Après la période du COVID, les écoles maternelles ont pu instaurer des temps communs en réseau. Environ 180 élèves des écoles de La Chapelle, Largeasse, Moncoutant, Saint Marsault et Courlay se sont unis par des danses enflammées et des formules magiques pour sauver la lune qui avait perdu de vue les étoiles...



Nous avons profité d'un moment de sport et de randonnée sur la magnifique voie verte de La Chapelle Saint-Laurent.



Nous avons vécu une année entière dédiée à l'arbre

Notre projet "environnement" approche de sa dernière phase. Une consacrée aux déchets, la deuxième dédiée aux insectes. Maintenant, nous clôturons cette année en explorant le fascinant monde de l'arbre. Anne VASSEUR, de l'association Sèvre Environnement, a été notre guide tout au long de cette année pour nous révéler tous les secrets de notre cher ami, l'arbre.



Les élèves de l'école Saint-Rémi au plan d'eau de Courlay !

Les élèves de l'école Saint-Rémi ont vécu une expérience inoubliable en participant à une balade captivante autour du magnifique plan d'eau de Courlay (cette action a été proposée dans le cadre d'un projet avec les écoles du canton et le CSC du Cerizéen). Cette matinée exceptionnelle a été empreinte de joie, d'aventure et de défis intellectuels palpitants !

Ecole St Rémi

Cette balade a offert aux élèves une occasion unique de développer leur esprit d'équipe et leurs compétences d'analyses. Regroupés en équipes, ils ont été mis au défi de résoudre des énigmes jalonnant le parcours. Chaque énigme résolue les rapprochait davantage de la réussite, renforçant ainsi leur confiance en eux et leur capacité à relever des défis. L'interaction avec la nature a été une source d'inspiration constante pour les jeunes aventuriers. Ils ont été encouragés à observer attentivement les plantes, les animaux et les écosystèmes qui habitent les abords du plan d'eau. Cela leur a permis d'acquérir une meilleure compréhension de la biodiversité locale et de l'importance de préserver l'environnement.



Le potager enchanteur de l'école Saint Rémi



À l'école Saint Rémi, les élèves de la maternelle au CM2 se transforment en véritables jardiniers passionnés grâce à un potager enchanteur qui sème les graines de la curiosité et de l'amour pour la nature. En offrant aux enfants une expérience éducative unique, l'école Saint Rémi les éveille à la beauté du monde végétal tout en les sensibilisant à l'importance d'une alimentation saine pour leur bien-être.

Depuis la création de ce merveilleux potager, l'école Saint Rémi a métamorphosé un simple bout de terre en un véritable paradis verdoyant où les jeunes élèves s'investissent pleinement dans toutes les étapes du jardinage. Sous le regard émerveillé des enfants, les graines prennent

vie, les plantes poussent, révélant ainsi la magie de la croissance des végétaux. À travers ces expériences pratiques, les élèves développent un profond respect pour la nature qui les entoure et apprennent à prendre soin de l'environnement.

Au-delà des bénéfices académiques, les enfants acquièrent des compétences sociales et émotionnelles précieuses.

Nous souhaitons exprimer notre sincère reconnaissance à Mme PUAU, la maman de Marie Puau en classe de CE2, ainsi qu'aux élèves du Campus des Sicaudières pour leur précieuse contribution à la réalisation du potager.

Des élèves de CP, CE1 et CE2 découvrent le tennis : une expérience sportive et ludique !

Les élèves de CP, CE1 et CE2 ont récemment débuté des cours de tennis dans la salle de sport municipale. Cette nouvelle initiative offre aux jeunes élèves de nombreux avantages, alliant activité physique et apprentissage ludique.

Encadrés par un intervenant extérieur spécialisé, les élèves ont l'opportunité de développer leurs compétences motrices tout en s'amusant. Le tennis favorise l'agilité, la coordination et l'équilibre, stimulant ainsi leur développement physique.

Outre les bienfaits sur la santé, les cours de tennis inculquent des valeurs essentielles telles que la discipline et le fair-play. Les élèves apprennent à respecter les règles du jeu, à gérer les échecs et à célébrer les réussites, favorisant ainsi leur développement personnel. Bravo les champions !



Découverte du handball à Courlay : Anita Doyen et le club local offrent une initiation sportive aux élèves de l'école

Pendant plusieurs semaines, les élèves de CP et CM de l'école ont eu le plaisir de participer à des séances d'initiation au handball, leur offrant ainsi l'opportunité de découvrir les rudiments de ce sport dynamique et collectif. Ces séances ont été organisées en partenariat avec le club de handball local, et c'est Anita Doyen, membre engagée et passionnée, qui a été le moteur de cette initiative.

Ecole St Rémi

Voyage scolaire : les élèves de l'école Saint-Rémi s'évadent dans une aventure magique !

Les élèves de l'école Saint-Rémi ont récemment vécu un séjour passionnant dédié à l'exploration de la nature. Pendant trois jours, du 15 au 17 mai, ils ont découvert un nouvel environnement, approfondi leur compréhension de l'écosystème forestier et exprimé leur créativité dans un cadre naturel stimulant.

Le séjour a débuté par un accueil chaleureux sur le site de Bois Pouvreau, entre Coutières et Ménigoute. Les animateurs ont présenté aux élèves un programme qui promettait une immersion dans un lieu mystérieux et captivant. Les objectifs de cette aventure étaient multiples : découvrir un milieu naturel, développer leurs cinq sens, acquérir des connaissances sur l'écosystème forestier et s'exprimer avec la nature.

Ensuite, les élèves ont été plongés dans l'univers de la nature grâce à des jeux coopératifs et des activités de découverte. Ils ont exploré différents milieux tels que les sous-bois et les zones humides, en grimpant sur les chaos granitiques, témoins d'un passé lointain. Ils ont ainsi pu observer la vie foisonnante de cet écosystème riche en biodiversité.



Le deuxième jour a été consacré à une exploration approfondie du site enchanteur. Les élèves ont pu jouer, rêver et se promener à leur guise tout en découvrant de nouvelles merveilles. Les rochers et les arbres morts sont devenus des lieux propices à la construction de cabanes, tandis que les arbres sont devenus des compagnons de jeu. Les élèves ont pris conscience de l'importance de ces géants de la végétation, qui offrent protection, nourriture et abri à de nombreuses espèces animales et végétales. Ils ont également compris le rôle essentiel des arbres dans les chaînes alimentaires et en tant que sources d'oxygène et d'énergie pour l'homme.

Enfin, les élèves ont découvert les plantes sauvages comestibles, apprenant à les reconnaître et à les utiliser en cuisine. Ils ont également exploré la biodiversité du jardin, prenant conscience de l'importance des insectes pollinisateurs. Enfin, ils ont laissé libre cours à leur créativité en créant des œuvres éphémères avec



des éléments naturels, dans une démarche d'art éphémère.

Ce séjour a été une expérience inoubliable pour les élèves de l'école Saint-Rémi. Ils ont non seulement découvert la beauté de la nature et sa richesse, mais ils ont également développé leur sens de l'observation, leur créativité et leur esprit d'équipe. Ce séjour restera gravé dans leur mémoire comme une aventure exceptionnelle au cœur de la nature.

Accords mélodieux : L'école Saint Rémi résonne au rythme des ateliers musicaux

Les élèves de la maternelle au CM2 de l'école Saint Rémi ont eu le privilège de participer à des ateliers musicaux passionnants animés par Sandrine Mouchard, du Conservatoire de Musique de Bressuire. Chaque semaine, ils ont découvert une variété d'instruments, appris des chants en groupe et exploré le rythme. Enfin, ils ont expérimenté la création d'un ostinato et testé l'utilisation d'un accordéon diatonique. Ces ateliers ont éveillé leur créativité et favorisé leur développement artistique. Un grand merci au Conservatoire de Bressuire et à Mme Mouchard pour cette expérience musicale enrichissante. Enfin, l'initiative a été rendue possible grâce au soutien de la mairie de Courlay, qui a permis à ces jeunes élèves de bénéficier de cette expérience musicale enrichissante.



APEL-OGEC



L'Association des parents d'élèves et l'Ogéc de l'école Saint Rémi vous présentent leurs actions menées en ce début d'année en faveur des élèves.

Belle réussite pour la Rand'école

Elle a eu lieu le dimanche 14 mai, sous un beau soleil, et a accueilli 260 marcheurs et 110 vététistes. Ils ont profité d'une belle matinée pour découvrir les charmes de la campagne courlitaise. C'est l'aboutissement d'un long travail en amont de 30 parents bénévoles, motivés et efficaces, un grand MERCI à eux !



La KERMESSSE de l'école

Là aussi le soleil était de la partie, ce samedi 17 juin, pour accueillir enfants, parents, famille et amis pour applaudir les élèves et leurs enseignants pour le beau spectacle dansé et chanté, dans un joli décor forestier, sous le thème "La forêt en fête". BRAVO aux enfants et aux instituteurs, le public a été conquis !



Tous les élèves ont eu à cœur de remercier leur institutrice de maternelle Brigitte Puaud qui à la rentrée prochaine sera dans une autre école. Toute l'équipe APEL-OGEC lui souhaite une belle continuité dans son parcours. MERCI Brigitte !

Et pour poursuivre cette belle après-midi conviviale, les parents membres de l'APEL ont mis à disposition des petits et des grands, des jeux en bois, une structure gonflable, un stand maquillage et plein d'autres jeux encore !

Le repas du soir avec les burgers du food-truck "Roule ton ton" a régalé les nombreux convives !

Dates à retenir

Notre journée jus de pomme est programmée pour le samedi 23 septembre. À cette occasion les élèves et leurs parents iront ramasser et presser les pommes pour une nouvelle cuvée de jus de pomme 2023-2024. Les bouteilles de ce nouveau cru seront disponibles à la vente dès début octobre ! Nous vous informerons des ventes sur la page Facebook de l'école. Il vous est aussi possible d'en acheter tout au long de l'année en contactant Samuel Grellier au 06 85 34 75 51.

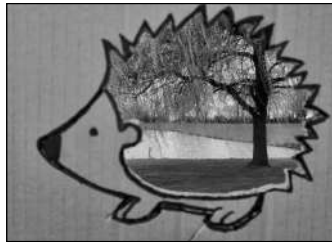
Le prochain loto de l'école avec l'animatrice Laura sera le dimanche 1^{er} octobre 2023.

Accueil de Loisirs



Petit bilan, en images des activités de l'accueil de loisirs "Les Cour'lutins" pour la période qui se termine avec cette année scolaire...

Activités manuelles, motricité, randonnée à pied ou à vélo, jeux de société, petits cadeaux pour les papas, pâtisserie...



Et une sortie au Parc de Massais, le 5 juillet...



M.A.M. 1,2,3 Courlis



Mais c'est quoi une MAM ? : Une MAM est un regroupement d'assistantes maternelles qui exercent dans un même lieu d'exercice. Ce lieu peut être gérée par 4 assistantes maternelles agréées et expérimentées et permet d'accueillir jusqu'à 16 enfants simultanément. Il permet l'accueil de jeunes enfants dans le respect de l'agrément de chacune et au regard de la capacité d'accueil du local. Dans une MAM, les parents sont les employeurs directs d'une assistante maternelle par contrat de travail. Il s'agit d'un mode d'accueil individuel.

Les premiers anniversaires de la MAM !

Un joyeux anniversaire
à Jules, Auxane et Héléna !



Bricolages de Pâques, printemps
et fête des mères

Nous profitons de l'extérieur avec des promenades sur la voie verte, au plan d'eau ou à l'extérieur de la MAM.



Merci infiniment à tous ceux qui ont joué le jeu et participé à la vente de préfous. Nous avons réalisé une très belle vente et grâce à vous, nous avons pu investir dans de nouveaux tapis pour nos petits loulous ! Nous comptons sur vous pour l'année prochaine ! Un grand merci !



Pour tous renseignements

Téléphone : 09 80 62 93 23

Mail : 123courlis@gmail.com

Page Facebook : MAM 1,2,3, Courlis

À vos agendas...

Dates à retenir

2^e semestre 2023

23 août 2023 (vers 14 h 00)

Passage du Tour Cycliste Poitou-Charentes

Samedi 16 et dimanche 17 septembre

Journées Européennes du Patrimoine au musée de la Tournivelle

Dimanche 1^{er} octobre

Loto de l'école Saint-Rémi (salle des fêtes)

Samedi 7 et dimanche 8 octobre

Exposition artistique (salle Espace du midi)

Dimanche 8 octobre

Loto du Bressuire Boxing Club

Octobre

Repas des Aînés de la commune

Dimanche 12 novembre

Loto du club de pétanque

18, 19, 24, 25 et 26 novembre, puis le 1^{er} décembre (au profit du Téléthon)

Séances théâtrales des Tréteaux Courlitaïes (salle des fêtes)

1^{er} et 2 décembre

Animations pour le Téléthon

Samedi 23 décembre

Corrida de Courlay

Et cet été, au Musée de La Tournivelle...

Exposition temporaire

"Luttes des femmes, progrès pour tous"

Exposition mise à disposition du Musée par l'Espace Mendès-France (Poitiers)



Cérémonie du 8 mai 2022



Le Maire André Guillermic et le président de l'UNC Jean-Marc Fuzeau ont présidé la 78^e commémoration de l'armistice du 8 mai 1945.

La Fraternelle était présente pour assurer l'animation musicale de la cérémonie.



Au cours de la cérémonie, Abel Compagnon, vice-président de l'UNC, a décoré son président Jean-Marc Fuzeau et son secrétaire, Christian Savin. Ils ont reçu la médaille du Djebel, distinction méritée pour leur engagement durant la guerre d'Algérie.



Les élèves du CM2 de Mme Barbier ont à leur tour, lu la lettre de l'U.F.A.C., validant ainsi concrètement leur travail effectué en classe.

Souvenir d'Algérie

"Lors de mes 2 années passées en Algérie, combien d'histoires douloureuses ai-je rencontrées !... J'étais dans un camp en pleine montagne avec un oued sur son flanc (l'Oued Youssef). Il y avait un village à 1 km de notre camp, il s'appelait AIT CHAFFA. Il regroupait les familles de harkis, ces derniers venant avec les militaires sur le terrain faire des recherches afin de trouver les partisans du F.L.N. Il y avait chez nous un détachement d'une unité d'équipe médicale, avec 1 médecin et 2 infirmiers qui soignaient aussi les habitants du village. Ils faisaient ainsi, tous les jours, le trajet d'1km pour se rendre auprès de la population algérienne.

Tous les jours aussi, une partie des militaires du camp étaient en opération sur le terrain. Les partisans du F.L.N. en ont profité pour monter une embuscade et lorsque la jeep du médecin est montée au village elle fut attaquée et les 2 infirmiers furent touchés mortellement. Le médecin, grièvement blessé dut être amputé. Quel drame !...

Les 2 jeunes infirmiers, qui étaient des appelés, revenaient tout juste de permission où ils avaient passés plusieurs jours auprès de leurs familles.

Tous les militaires du camp furent très affectés par cette tragédie. Ils pensaient aussi, bien sûr, au chagrin de leurs familles apprenant la mort de leurs enfants.

Cela s'est passé fin 1961...mais ce souvenir est encore très présent dans ma mémoire."

Un ancien A.F.N.

Courlay-Animations



4^e édition de la descente en caisse à savon

Courlay Animations a organisé, le samedi 1^{er} Juillet 2023, la 4^e édition de sa traditionnelle descente de caisses à savon.

Les équipes ont répondu présent avec un nombre record de 22 équipages composés de courli-tais, mais aussi d'équipages des communes voisines, voire de départements voisins.

Après le contrôle technique, les équipes ont pu présenter leur caisse au public venu les admirer.

Cette année a été le théâtre de nouveautés :

- tout d'abord, un nouveau circuit,
- un mode "battle" avec 2 rampes de départ permettant à 2 équipes de descendre le circuit en même temps pour se livrer une bataille féroce.

Bien entendu, une dernière descente en nocturne a permis aux équipages encore valides de faire admirer les illuminations disposées sur leurs bolides.

Les équipes ont aussi pu se mesurer les unes aux autres lors d'un défi surprise : un concours de taureau mécanique qui a apporté son lot de cascades et de fous rires.

La soirée s'est prolongée avec le repas (moules-frites) et le bal disco.



Contrôle technique !



Dernière ligne droite !



Battle entre 2 concurrents !

Courlay Animations se tourne désormais vers la prochaine Corrida qui aura lieu le **Samedi 23 Décembre 2023**.

Les inscriptions pour cette corrido se feront sur le site de l'association.

courlay-animations.fr.

L'Atelier chorégraphique



L'ATELIER CHORÉGRAPHIQUE COURLITAIS REBOOSTÉ



Bonne nouvelle !

L'association reprend un nouveau souffle et un nouvel élan avec l'élargissement considérable de son Conseil d'Administration riche maintenant de 11 membres. Un élan qui démontre l'attachement des adhérents, danseurs et parents, à l'association de danse. Nous remercions chaque membre actif, nouveau et ancien, sans qui le devenir de l'association aurait été compromis.

Sur ces 6 derniers mois, l'association a vécu de beaux évènements que nous souhaitons vous faire partager.

En janvier, les danseurs ados/adultes sont allés voir le spectacle Oüm, spectacle de danse au théâtre de Bressuire et ont pu participer à un atelier avec la troupe professionnelle. Un bel échange d'énergie !

En mars les intermédiaires ont bénéficié d'un stage de théâtre avec un comédien d'une troupe de Cholet. Une expérience très appréciée qui aide les danseurs à apprivoiser l'espace scénique et le face à face avec le public.

Par ailleurs, nous avons collaboré avec le photographe courlitaïs **Gurval Bagot** pour mettre en valeur l'association à travers une expo photo. Expo affichée lors du gala de danse le 9 et 10 juin, elle restera comme une expérience à renouveler, au carrefour de deux arts, de la danse et de la photo, du mouvement et du figé. Merci à Gurval !



Pour son gala, cette année, l'Atelier Chorégraphique a "fait son cinéma" avec son spectacle chorégraphié et mis en scène par Nathalie CINA, notre professeure depuis 3 ans. Divertissant et varié, ce moment est toujours pour les danseurs, fort en émotion !

L'Atelier chorégraphique



Pour finir l'année, l'ensemble des danseurs a offert une représentation à l'EPHAD Le Pied du Roy, de Courlay, le 17 juin. Un moment unique où le plaisir de la danse et du mouvement s'affiche sans frontières d'âge.



On vous retrouve en septembre avec un nouveau professeur, car Nathalie a fait le choix d'aller vers d'autres projets.

En effet, à compter du 6 septembre, les cours reprendront avec Shany Gawenda, professeure de danse diplômée d'état.

Planning des cours : reprise des cours le mercredi 6 septembre

15 h 00/16 h 00 : Groupe Intermédiaire 2 (9/10 ans : 2013/2014)

16 h 00/17 h 00 : Groupe Intermédiaire 1 (8/9 ans : 2014/2015)

17 h 00/17 h 45 : Groupe Éveil (4/5ans : 2018/2019)

18 h 00/19 h 00 : Groupe Initiation (6/7ans : 2016/2017)

19 h 00/20 h 15 : Groupe Ados (11/14 ans : 2007/2012)

20 h 15/21 h 45 : Groupe Adultes

* Les horaires des cours sont susceptibles de changer selon le nombre d'inscrits et le nombre de groupes.

Les inscriptions sont ouvertes sur :

www.atelier-choregraphique-courlitaais.fr

www.facebook.com/courlay.danse/

06.33.30.70.46

courlaydanse@gmail.com





Saison en dents de scie : On s'attendait à mieux !



Une défaite 4-1 à Vrère et dans la foulée, une victoire 6-1 à Parthenay, la saison débutait bien curieusement. Il en a été un peu pareil tout au long de l'exercice 22-23. Tout le monde sort de cette saison avec un petit goût d'inachevé. Chacun y va naturellement de son commentaire. Les dirigeants assurés d'une fière équipe sur le papier ont-ils nourri trop d'ambitions ? Bien sûr, l'entraîneur, dans ces cas-là, est sur la sellette, pouvait-il mieux faire en termes de cohésion et de collectif ? Les joueurs ont-ils toujours adhéré aux discours du coach ? Ont-ils fait les efforts nécessaires ?



Les réserves, elles aussi, ont eu un parcours plus ou moins chaotique. La RA (à gauche), après un début de saison très honorable, a lâché prise par la suite au grand dam de coach Cout', trop tributaire des nombreuses absences en équipe1. La RB a dû batailler jusqu'à la fin pour assurer son maintien. La RC (à droite) sous la conduite du passionné Gaylord, s'est fait du plaisir avant tout, à l'image du dernier match sur un score fleuve de 6-6 face à Beaulieu.



Changements pour la saison prochaine. Fin de mission pour l'entraîneur J F Courillaud, justement récompensé par ses joueurs et les dirigeants. Un nouvel entraîneur se prépare à prendre les destinées du FC3C, Eduardo Oliveira, ici, entouré des coprésidents Thierry Jamin et Mathieu Hérault. Fort d'une expérience professionnelle (Martigues, Sedan, St Etienne), il apportera, on l'espère, toute son expérience, insufflant un nouvel état d'esprit à ses joueurs en sachant mettre à profit les qualités de chacun.

Les jeunes sur le devant de la scène.

Si leurs aînés ont quelque peu passé à côté de leur saison, les jeunes ont montré la voie et c'est de bon augure pour l'avenir. Très bon comportement d'ensemble avec quelques belles performances.



C'est beaucoup d'organisation mais aussi une richesse, un vivier de 150 jeunes. Cela sous entend une mobilisation la semaine comme le week-end de dizaines d'éducateurs, d'accompagnateurs, de bénévoles pour encadrer et faire progresser une vingtaine d'équipes des U6 aux U18. Eric Jamin et Alex Caloux, pour ne citer qu'eux, ne chôment pas pour tout prévoir, plannings, déplacements, occupation des terrains... Souhaitons que tous les acteurs du club soient récompensés de leurs efforts dans l'avenir. À gauche, les U15, à droite, la petite nouveauté de l'année, les féminines font leur entrée au club, c'est un plus. Allez, les filles !



Mention bien d'abord à ces deux équipes. À gauche, les U14, pensionnaires de R2, qui au prix d'un dernier match crucial face à leur concurrent direct, Cap Aunis, ont gagné leur billet pour la régional 1, niveau très relevé pour un club de la taille du FC3C. À droite, les U18 se sont illustrés en coupe des DS, ne s'inclinant qu'en demi-finale aux TAB, face à leurs voisins de Moncoutant.



Parmi les jeunes, le FC3C compte aussi 3 arbitres qui poursuivent en continu leur formation. Derrière nos deux arbitres chevronnés, Franck Bonnet et Thierry Rade, Noah Doyen, Kirill Lecènes et Paul Gilles permettent au club d'être en conformité et surtout, sur le plan personnel, ils peuvent rêver à une carrière au plus haut niveau.

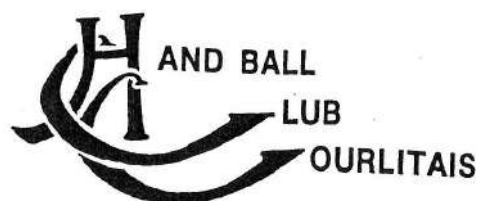
Handball

La saison 2022-2023 vient de se terminer.

L'effectif était de 125 licenciés.

Les résultats sont les suivants :

- 9 mixte : pas de classement, mais de très bons résultats lors des tournois,
- 13 filles : 10^e sur 12,
- 15 garçons Agglo2B : 8^e sur 12,
- 15 filles Agglo2B : 8^e sur 12,
- 15 filles : 6^e sur 10, invaincu en 2^e phase,
- 18 filles : 3^e sur 12,
- 18 garçons : 9^e sur 10,



Seniors 2 garçons : 5^e sur 12,

Seniors 1 garçons : 2^e sur 10,

Seniors filles : 7^e sur 10,

Loisirs (mixte) : Pas de championnat, que des matchs amicaux.



Senior filles

- 15 filles en entente avec Thouars



En ce qui concerne la coupe des Deux-Sèvres, 3 équipes de COURLAY étaient représentées en finale :

- l'équipe -15 Agglo2B, avec un joueur de Courlay, Imanol TALBOT,
- notre équipe - de 18 filles, en entente avec le club de Mauléon,
- notre équipe seniors garçons.

Malheureusement, aucune victoire cette année :

- les - de 15 de l'Agglo2B se sont inclinés contre Niort Agglo,
- les - de 18 filles ont perdu contre Celles-sur-Belle,
- les seniors garçons ont perdu contre Prahecq1, qui évolue en Honneur Région.

Handball

Niveau Honneur Région que retrouvera l'équipe 1 garçons de Courlay la saison prochaine.

En effet, après un très beau parcours en championnat, les courlitis accèdent au niveau supérieur.

Bravo à eux !



- 18 Filles



Seniors 1 Garçons



Pour ne rien manquer sur le club, vous pouvez nous suivre sur :

Site : <https://hbcc-courlay.clubeo.com/>

Facebook : <https://www.facebook.com/invitation.hbcccourlay>

Instagram : @handball_courlay

Si vous voulez nous rejoindre, merci de contacter notre secrétaire
DOYEN Anita 06 07 83 42 60 ou par mel 6079028@ffhandball.net

Judo

Des nouvelles du Judo Club Bocage Bressuirais, qui propose toujours des cours sur Courlay.



Le samedi 17 juin, le JCBB (Judo Club du Bocage Bressuirais) organisait sa fête annuelle, à la salle Valette, à Bressuire. Une centaine de judokas de tous âges a répondu à l'appel.

Après un échauffement en commun, les spectateurs ont pu assister à des démonstrations de techniques. Ensuite, les plus jeunes se sont "frottés" aux ceintures noires !

Une démonstration de Ju-Jitsu a été présentée à l'assistance. Enfin, la soirée s'est terminée par une séance collective de Tai-so.

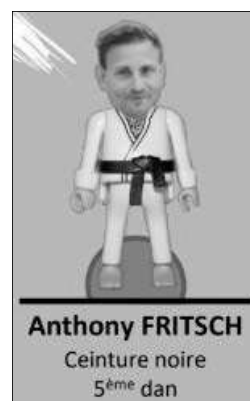
Merci à tous pour votre présence !

Il arrive de la région parisienne, il remplacera Cyriaque LESAI-CHERRE au poste d'éducateur au sein du JCBB.

Anthony FRITSCH a été recruté par le club bressuirais et commencera à intervenir le 1^{er} septembre prochain.

C'est un athlète très expérimenté que le club vient de s'offrir, un sportif qui a été plusieurs fois médaillé avec l'équipe de France.

Bienvenue au JCBB !



Lui, c'est Ousmane KÉBÉ ; il est membre du JCBB et vient de participer, avec quelques autres judokas du Club au Championnat de France, le week-end du 17-18 juin dernier.

Il a fini premier de sa catégorie, en Ju-Jitsu brésilien. On le voit ici sur la première marche du podium.

Lui, enfin, c'est Claudy, 70 ans cette année ! Licencié depuis 1987, ceinture noire depuis 1999 ! Le JCBB est fier de lui offrir sa 38^e licence de judo pour l'année 2023-2024.



**Reprise des séances à Courlay, le 14 septembre 2023,
Salle Robert Bobin, à partir de 18 h 30.**

judoclubbocagebressuirais.jimdo.com

Aïkido

Cette saison a marqué les 10 ans du club. Une année riche en événements !

À cette occasion, nous avons organisé un stage animé par Mickaël Martin, 6^e dan, professionnel de l'Aïkido au niveau international.



Une trentaine de participants s'était déplacée venant de La Rochelle, Nantes, Marseille et même de Belgique.



Au printemps, Mathis, né la même année que la création du club, s'est vu décerné la ceinture orange.

On compte 3 nouveaux adhérents cette année, dont Albin, 10 ans, qui vient étoffer le cours enfants.

Et enfin en avril, Eric et David ont obtenu leur Brevet Fédéral d'enseignement de l'Aïkido. Pour la saison prochaine, les cours reprendront le 8 septembre, à 19 h 45. On peut d'ores et déjà indiquer un nouveau stage avec Mickaël Martin les 7 et 8 octobre 2023, ainsi qu'un stage de la ligue Nouvelle-Aquitaine, qui sera animé par Yves RAKOTOSON, de Chauray et David GESLOT, de Courlay, et dont la date reste à définir. À vos agendas...



Vous ne connaissez pas cet art martial ?... Vous n'osez pas ?... Vous appréhendez ?... Vous êtes seul à vouloir venir ?...

Laissez toutes ces questions de côté et venez nous rejoindre pour découvrir cet art martial sans compétition, mais très riche pour le développement personnel.

Loisirs adultes

L'association compte environ 130 d'adhérents.

Elle propose :

- le scrabble, le lundi après-midi,
- la marche et la belote, le mardi après-midi,
- le Qi-Gong, le jeudi matin,
- la belote, le jeudi après-midi
- l'atelier bricolage (peinture, mosaïque, travaux d'aiguilles, etc...), le jeudi après-midi,
- le poker, un vendredi soir sur deux,
- le yoga, le lundi soir,
- la cuisine, trois fois dans l'année.

Une sortie est toujours prévue en fin de saison pour tous les adhérents.

Pour plus de renseignements : 05 49 72 22 86 ou 05 49 72 28 51



Gymnastique volontaire

Nous nous réjouissons de la stabilité du nombre de nos adhérents.

Les cours reprendront à partir du lundi 11 septembre 2023.

Gym seniors (activation cardiaque, renforcement musculaire, travail de respiration, d'équilibre et de coordination pour se maintenir en forme dans un cadre ludique et bienveillant), les lundis à 9 h 45.

Fitness (Cardio, renforcement musculaire fonctionnel et travail de la coordination et d'équilibre dans la joie et la bonne humeur. Adapté à tous niveaux), les mercredis à 20 h 00.

Pilates (Le "Pilates" renforce le corps en profondeur, harmonise le mouvement et la respiration, en respectant votre corps : le bien-être par le mouvement), les mercredis à 18 h 30, les jeudis à 18 h 50 et 20 h 05.

Les cours sont animés par Claudia, éducatrice sportive diplômée d'Etat des métiers de la forme et professeure de Pilates.

Si vous souhaitez obtenir des renseignements ou découvrir nos activités, contactez-nous :

Anita Compagnon: 05 49 72 22 86 (Fitness et seniors)
Annick Compagnon: 05 49 72 27 36 (Fitness et seniors)
Claudia 06 10 45 33 07 (Pilates, Fitness et seniors)

Au plaisir de se retrouver ou de se rencontrer en septembre !

Les Tréteaux courlitaïs

Molière à Courlay en novembre prochain

Chaque année, les Tréteaux Courlitaïs placent la barre toujours plus haut et depuis février dernier, ils préparent une version revisitée du "Bourgeois gentilhomme", de Molière.

Vous pourrez découvrir à partir du 18 novembre, la richesse des costumes créés avec la costumière Tatou (ArtTatou, PÉAULE-56), un décor décalé dans le temps et une mise en scène (LN) esthétique, dynamique, drôle et même sportive !

Essayage de costume d'un acteur



Les comédiennes et comédiens s'exercent au langage et au jeu burlesque des personnages tous les mardis depuis début février, additionnés aux ateliers-théâtre du jeudi. L'investissement est de taille, mais toute la troupe est motivée et enjouée devant la liberté et les possibilités qu'offre le théâtre de Molière.

C'est l'événement à ne pas manquer cette année à Courlay !!!



Scène d'improvisation pendant un atelier théâtral

Représentations

Les 18, 19, 24, 25, 26 novembre
et le 1^{er} décembre 2023

Réservations

06 63 97 52 75
ou
06 71 95 08 65

Contact

lestreteauxcourlitaïs@outlook.fr

Tél. : 06 19 66 85 66 / 06 68 33 32 24

La Tour Nivelle

Alors que les groupes scolaires de cette fin d'année animent l'ancienne école de la Tour Nivelle et sa cour de récréation, les visiteurs estivaux s'apprêtent à prendre leur place. Centres de loisirs et vacanciers, visiteurs de passage ou locaux, pourront être accueillis au musée à partir du dimanche 9 juillet 2023.

Programmation estivale et changement d'horaires

Du dimanche 9 juillet au dimanche 27 août 2023, du mardi au dimanche, le musée ouvrira tout l'été pour un retour dans le passé. Quelques changements seront à noter concernant les horaires d'ouverture :

Du 9 au 16 juillet et du 22 au 27 août, l'ouverture se fera les après-midi de 14 h 30 à 18 h 30.

Du 18 juillet au 20 août, les horaires seront habituels avec ouverture de 10 h 30 à 13 h et de 14 h à 18 h 30.

Et comme tous les ans, un programme varié sera proposé chaque après-midi aux visiteurs : jeu de piste, visite animée de la classe, ateliers manuels, animations scientifiques...

L'exposition temporaire : "Lutttes des femmes, progrès pour tous"

Du samedi 9 juillet au dimanche 17 septembre 2023

L'exposition temporaire "Lutttes des femmes, progrès pour tous" sera à découvrir jusqu'à la fin de la saison estivale.

Réalisée par l'association *Femmes d'ici et d'ailleurs* et prêtée par l'*Espace Mendès France de Poitiers*, cette exposition retrace l'évolution des droits des femmes dans la société française de la moitié du XIX^e siècle jusqu'à nos jours.

Droit de vote, droit de travailler, de disposer de son salaire, légalisation de l'avortement... des avancés qui passent aussi par l'instruction.

Pour illustrer les différences de traitement dans l'instruction des filles et des garçons avant de tendre vers une égalité au XX^e siècle, des cahiers, des livres et autres objets anciens côtoieront les panneaux explicatifs de l'exposition.

Et pour les enfants, un quiz leur permettra de découvrir et comprendre cette exposition à leur niveau.



Depuis plusieurs années maintenant, l'association "Les amis de la Tour Nivelle" entretient un partenariat avec l'Espace Mendès France, de Poitiers.

Des animations scientifiques seront proposées non plus les vendredis mais **les jeudis**. Du **27 juillet au 17 août 2023**, un médiateur évoquera différents thèmes attachés aux sciences : les premiers hommes, la chimie, l'astronomie...

Des ateliers qui seront illustrés par des expériences et des manipulations.

La Tour Nivelle



Jeux et animations pour petits et grands

Le vendredi, on enquête au musée !

Chaque vendredi, le visiteur de 10 ans et plus sera invité à revêtir son imperméable et son chapeau d'enquêteur pour élucider un crime...

Un jeu-enquête qui plongera les participants dans le roman d'Ernest Péronchon : *Le crime étrange de Lise Balzan*.

Énigmes et indices aideront à résoudre cette enquête des plus mystérieuses.

"Calligraphie sur bonnet d'âne"

Les jeudis 13 juillet et 24 août 2023

Après la visite animée de la classe 1900, les visiteurs à partir de 8 ans, pourront s'initier à la calligraphie. Punition bien connue et redoutée par les écoliers d'hier, la confection du bonnet d'âne se verra ludique. Après avoir fabriqué le bonnet d'âne en papier, les participants s'exerceront à écrire le mot « âne » à la plume biseautée.

Une photo souvenir peut être faite à l'issue de l'atelier, ne pas oublier son appareil !



Atelier "Jouets buissonniers"

Jeudi 20 juillet 2023 à 16 h 30

Après la visite animée de la classe 1900, les visiteurs feront... l'école buissonnière !

Pas question de courir pieds nus à travers champs, mais il s'agira de fabriquer un jouet buissonnier marquant de la première moitié du XX^e siècle : la charrette à bœufs, à l'aide d'objets de récupération.

Cet atelier est accessible à partir de 6 ans accompagné d'un adulte.



Et jusqu'au 13 septembre, pour terminer la saison en douceur, le musée ouvrira les mercredis et dimanches de 14 h 30 à 18 h 30.

Les Journées Européennes du Patrimoine

La saison estivale se clôture comme chaque année avec les Journées Européennes du Patrimoine. A cette occasion, le musée ouvrira ses portes aux visiteurs amateurs de patrimoine, le **samedi 16 et le dimanche 17 septembre 2023**. Animations dans la salle de classe, ateliers bricolages pour les enfants, jeux de cour et exposition temporaire "*Luttes des femmes, progrès pour tous*" seront au programme pour marquer ce week-end consacré au patrimoine.

Renseignements : 05 49 80 29 37 / ournivelle@wanadoo.fr / www.tournivelle.fr



L'ADMR de Courlay (Aide à domicile en milieu rural) est animée par une équipe de bénévoles. Elle est adhérente au réseau départemental. L'ADMR repose avant tout sur des valeurs humaines fortes telles que l'entraide, la bienveillance, la solidarité.

En ce lundi 24 avril, l'assemblée générale annuelle a été l'occasion de rappeler ces bonnes pratiques, au travers des différents rapports. Etaient présents : Mme Baraton, présidente départementale, Mme Talineau, responsable des ressources humaines, Mr Guillermic, maire de Courlay, ainsi que Mr Marolleau, conseiller départemental.

Après présentation par la présidente départementale assistée de Mme Talineau, des résultats des instances nationales et départementales, l'activité et les différents comptes rendus "Budget et orientations" ont été évoqués :

- Une baisse de l'activité 2022 a été constatée, due à un manque récurrent de personnel, malgré une demande soutenue due à la volonté de rester à domicile, même si la dépendance est là.

- Le rattachement du secteur de Montigny à l'association de la Forêt sur Sèvre a aussi été une petite perte d'activité.

La disponibilité des salariées ayant réalisé des heures supplémentaires palliant les absences, a permis d'atténuer cette baisse d'activité. Merci à elles.

Le résultat financier profitant d'une comptabilité mutualisée avec le réseau départemental reste sain.

Merci aux municipalités de Courlay et Chanteloup pour leur contributions financières et matérielles.

Renforcer notre équipe de salariées pour subvenir à plus d'aide, pour rester un pilier du maintien à domicile, comme ont pu le rappeler Mr Marolleau et Mr Guillermic, voilà la tâche prioritaire pour nous, bénévoles.

Penser au renouvellement de l'équipe bénévole vieillissante, est aussi une préoccupation.

Solidarité sans frontières



Depuis très longtemps à Courlay, notre association Solidarité sans Frontières est présente grâce à tous ceux qui nous apportent papiers et cartons et aux bénévoles qui travaillent à la collecte et au tri. Bien avant que ce soit obligatoire nous avons déjà organisé la collecte et la revente des papiers afin de financer des actions humanitaires choisies... l'habitude est prise !

Approximativement lors des six premiers mois de cette année 2023 nous avons récupéré 12 tonnes de papier et envoyé 14 bennes de carton soit environ 42 tonnes. Depuis le début de l'année, nous avons pu verser 600 € au secours d'urgence de Courlay et 2500 € à l'association Afrane qui œuvre en Afghanistan et que nous aidons depuis toujours. Dans ce pays les besoins sont immenses pour toute la population et surtout dans le domaine, pour nous essentiel de l'éducation ; notre aide régulière pour l'Afghanistan ne s'arrête pas mais elle devient compliquée dans la situation politique actuelle et nous avons cherché à nous investir dans d'autres projets humanitaires.

Dans ce contexte nous avons eu plusieurs réunions avec une association de Montigny, proche de la notre à tout point de vue : "**La poule aux enfants**". Nous avons déjà fait un don de 7500 € pour soutenir les projets qu'ils sont venus nous présenter.

À tous ceux qui nous soutiennent, nous souhaitons présenter cette association avec laquelle nous allons collaborer.

Qu'est-ce que La poule aux enfants ?



C'est une association loi 1901, créée en janvier 2010 et dont l'objet est de récolter des fonds afin de pouvoir aider des populations défavorisées à accéder à une alimentation équilibrée, et ce en essayant de promouvoir une agriculture locale.

Objectifs de la poule aux enfants

Equilibrer l'alimentation des enfants,
Leur donner accès à l'école,
Former des personnes aux bases de l'aviculture.

Pourquoi croire en nos projets ?

Parce que nous créons des structures à petite échelle et qui reposent sur des équipes locales (maçons, vétos, techniciens, personnel d'associations...), motivées,
Parce que nous créons des projets réalistes et qui deviennent **autonomes**,
Parce qu'il n'y a **aucun frais de fonctionnement**,
Parce qu'un d'entre nous connaît bien l'Afrique pour y avoir travaillé plusieurs années,
Parce que Sérigne Ka, notre représentant sur place, gère tous les projets, fort de sa connaissance de l'élevage et du mode de vie local,

Un blog et une page FB permettent de suivre les réalisations

<https://lapouleauxenfants.jimdo.com/> et <https://www.facebook.com/lapouleauxenfants/>

Solidarité sans frontières

Les projets déjà réalisés ou en devenir (Sénégal)

Depuis 2012, nous avons mis en place :

- 5 poulaillers de 1000 poules pondeuses à M'Bour, Warang, N'Diaganiao, Lompoul et Gorja,
- un ha de maraîchage, plantes médicinales et fruitiers toujours à Gorja, avec un château d'eau et une pompe photovoltaïque, afin d'irriguer,
- 3 poulaillers de chair dans les villages de Gorja, Keur Masamba et Thiambène près de la frontière gambienne,
- une installation complète de pompage (photovoltaïque), potabilisation et distribution de l'eau dans le village de Gorja.

Un projet en cours dans les villages de Santhié Missira et Tawa :

- une installation complète de pompage (photovoltaïque), potabilisation et distribution de l'eau afin d'alimenter les deux villages et d'irriguer un terrain maraîchage-verger de 5000m² + un poulailler de 300 poulets de chair.



Les projets Santé / Éducation

Lors de différents séjours au Sénégal, nous avons été sollicités pour différents points importants qui sortaient de notre compétence habituelle :

Les frais de scolarité des enfants

La santé : certains enfants présentent de graves problèmes difficiles à résoudre faute de moyens financiers des parents (et il n'y a même plus de "case de santé" à Gorja).



Face à ces demandes, nous avons décidé d'ouvrir une sous-unité "parrainage santé école" au sein de l'association.

Nous avons pu aider Mamadou Dia qui était incapable de marcher et a pu bénéficier d'un vélo à propulsion manuelle fabriqué par Véloma à Bressuire. Et Mayrame qui souffrait d'une fracture ancienne n'ayant jamais cicatrisé (nécrose, fistules). Elle a été opérée et depuis va très bien.

Nous participons aussi à la construction de la case de santé de Gorja : des travaux de peinture et carrelage ont lieu actuellement (été 2023) grâce à des financements de la Poule aux enfants et de ses soutiens.

Le financement de l'association

Des dons de particuliers (qui sont déductibles à 66% des impôts),

Des dons d'entreprises (qui sont déductibles à 60% de l'impôt sur les sociétés),

Un loto-bourse tous les deux ans. Sur un pré quadrillé de 2000 cases vendues au préalable sous forme de tickets de loto à 5€/pièce, nous lâcherons une vache le jour de la fête. Elle finira bien par déposer délicatement une bouse. Et l'heureux possesseur du carré garni gagne le gros lot, en l'occurrence un voyage de 3000€.

La vente de bière belge "La c(o)uvée des poulettes" que nous faisons fabriquer dans une petite brasserie du sud de la Belgique. Une brune, une blonde et une blanche en présentation de 33cl. Elles sont vendues au prix de 3,125€ la bouteille.

Encore une fois nous remercions tous ceux qui s'intéressent, participent et font vivre notre association. Si vous le souhaitez vous pouvez nous contacter soit au siège social soit par mail.

Solidarité sans frontières mairie 79440 Courlay

joubert.jean-luc@wanadoo.fr

La poule aux enfants 3 L'Ardillé 79380 Montigny

bouguipat978@gmail.com



Le Pied du Roy

Janvier 2023



Nous sommes allés au cinéma "Le fauteuil rouge" de Bressuire.

Les résidents ont réalisé des frangipanes, elles étaient délicieuses !



Février 2023

Les résidents ont participé au Thé dansant à la Morinière de Moncutant avec tous les EHPAD du bocage, ils ont adoré !



Les danseurs du groupe "Polka Flodanse", de la Flocellière, sont venus danser des danses traditionnelles et la danse de la brioche avec les résidents, au plus grand bonheur de tous !





Mars 2023

Les résidents ont participé au concours de belote inter-établissements à l'EHPAD Les Magnolias de Moncoutant.

Avril 2023



Nous avons fêté les 101 ans de Mme Rolande ALBERT (originaire du Pin), le vendredi 7 avril, entourée de ses proches, des résidents et du personnel.



Création d'étuis à lunettes en cuir, atelier animé par "Peaux d'Anne".

Les résidents ont adoré jouer les maroquiniers le temps d'un après-midi.



Mai 2023

Les résidents se sont produits à Bocapôle le 18 mai, dans le cadre de "La 7^e rencontre des aînés en chansons", organisée par le Conservatoire de musique de Bressuire.

Le thème de cette année était "Laissez-nous chanter".

Les résidents ont passé un très bon moment !



Juin 2022

Le 1^{er} juin, neuf EHPAD sont venus pique-niquer à la salle des fêtes de Courlay. L'après-midi, Chris WILLIAM, magicien de Saint-Jouin-de-Milly, est venu faire son spectacle de magie.

Les résidents étaient ravis de partager ce moment ensemble et de retrouver des connaissances.

Le magicien a eu également un franc succès auprès du public !



Les élèves du CM1 de l'école Ernest Pérochon sont venus participer à des Olympiades avec les résidents dans le cadre du Passeport du civisme.

Un très bon moment intergénérationnel.

Nous sommes partis en vacances à Brétignolles-sur-Mer du 20 au 23 juin 2023. Les résidents sont revenus la fête pleine de jolis souvenirs.





Numéros d'urgence (24/24) Appel gratuit

Urgence médicale (SAMU)	15
Police / Gendarmerie	17
Pompiers	18
SAMU Social	115
Enfants disparus	116 000
Enfance en danger	116 111
Permanence de soins ambulatoires (médecine de garde)	116 117
Personnes déficientes auditives	114
Urgence aéronautique	191
Urgence maritime	196
Alerte attentat / Alerte enlèvement	197
Prévention du suicide	3114
Femmes victimes de violence	3919
Maltraitance à personnes âgées ou en situation de handicap	3977

INFORMATIONS PRATIQUES

ASSISTANTE SOCIALE

Centre médico-social de CERIZAY
9 rue du Pas des Pierres - 1^{er} étage
79140 Cerizay
05 49 80 56 92 (uniquement le matin)

TRÉSOR PUBLIC

4, rue Jules Ferry
79100 THOUARS
Téléphone : 05 49 96 02 15
Jours et heures d'ouverture :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 15 à 16 h 00

LA POSTE

COURLAY (La Poste-Relais)

21, Rue de La Poste
79440 COURLAY
(Horaires d'ouverture de l'Épicerie d'Auré)

CERIZAY

13 B, Av. du Général Marigny
79140 CERIZAY

Jours et heures d'ouverture :
Lundi, de 9 h 00 à 12 h 00
Du mardi au vendredi inclus,
de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00
Samedi, de 9 h 00 à 12 h 00

MONCOUTANT

16 Av. du Maréchal Juin,
79320 MONCOUTANT SUR SEVRE

Jours et heures d'ouverture :
Lundi, mardi, mercredi et vendredi,
de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00
Jeudi,
de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30
Samedi, de 9 h 00 à 12 h 00

Zoom sur...

l'AïKIDO



le QI-GONG



le YOGA





Fête d'Été 2023



L'ensemble des images est sur le site www.courlay-animations.fr

